

Echo du conseil

Budget 2015

Travaux en cours et à venir

L'école intercommunale

La page de l'école

Opération « zéro pesticide »

Aménagement forestier

Les éco-gestes

Faune et Flore

Un peu de civisme ...

L'année 1915

Nouveaux commerces

Evènements

Vie associative

CCAS

Infos diverses

Etat civil / Agenda

La commission Communication et Information souhaite sincèrement remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de ce bulletin, notamment Mme Petit Danielle pour la page 'Faune et Flore', Mme Grillon Danielle pour le document « Histoire », la Commission Environnement et tous les présidents d'association qui jouent le jeu chaque année et qui respectent les délais imposés pour la rédaction de leur article.

Il est certes dommage que certaines associations ne figurent pas cette année, on espère qu'ils réapparaîtront dans la prochaine édition...

L'objectif de la commission est de retracer la vie de notre village mais ces articles ne sont pas exhaustifs ; veuillez nous excuser si nous avons oublié des évènements importants.

Notre souhait est d'avoir des retours quant à d'éventuels oublis, erreurs ou sur d'autres thèmes que vous voudriez voir aborder dans ce bulletin qui est aussi le vôtre.

Merci d'avance à tous ceux qui se manifesteront pour critiquer le travail réalisé.

Les membres de la commission Communication et Information

3 La fin de l'année est proche, c'est pour nous le moment de  
4 communiquer avec vous au travers de ce nouveau bulletin municipal.  
5 Dans cette édition, vous trouverez comme d'habitude un résumé de la vie  
6 du village, un aperçu du budget et des principales décisions que nous  
7 avons prises au cours de l'année écoulée, ainsi que quelques perspectives  
8 d'investissements à venir.

9 Outre ces articles, je voudrais m'arrêter sur deux décisions évoquées dans  
10 ce numéro :

11 En 2015, nous avons réalisé une tranche importante de mise en séparatif  
12 du réseau d'assainissement de deux quartiers. A ce titre, nous avons  
13 bénéficié du plan de relance mis en place par le Conseil Régional qui  
14 abonde les subventions habituelles de 10%. Ainsi, le Conseil  
15 Départemental, l'Agence de l'eau et le Conseil Régional ont financé ces  
16 travaux à hauteur de 70%.

17 Dans la continuité de notre engagement « zéro pesticide », nous avons  
18 investi dans du matériel afin de pouvoir traiter les espaces communaux  
19 sans utiliser de désherbant. Il s'agit d'une balayeuse de trottoir, d'une  
20 brosse rotative métallique, d'un désherbeur thermique entre autre. Ce  
21 matériel nous permettra de maintenir le village dans un état de propreté  
22 appréciable. Mais ne nous voilons pas la face, ces techniques alternatives  
23 d'entretien nécessitent beaucoup plus de main d'œuvre que le simple fait  
24 de pulvériser du désherbant. Il faudra donc que chacun soit respectueux  
25 du travail réalisé par notre employé communal.

26 Nous sommes depuis peu devenus propriétaires du garage communal.  
27 L'EPF qui avait réalisé l'acquisition pour la commune nous a rétrocédé ce  
28 bien. Nous pouvons donc envisager de le rénover et l'aménager à notre  
29 guise.

30 Dans un tout autre registre, l'agence postale communale a ouvert ses  
31 portes au mois de juin 2015 et nous pouvons nous féliciter du taux de  
32 fréquentation qui reste stable.

33 Je souhaite maintenant aborder deux sujets intercommunaux qui nous  
34 intéressent particulièrement :

35 L'ouverture de la nouvelle école élémentaire située sur notre commune. Si  
nous faisons abstraction des désordres générés par les transports  
scolaires, cette rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes  
conditions. A ce jour, malgré quelques ajustements à venir, élèves,  
enseignants et parents d'élèves semblent avoir pris leurs marques. Le  
samedi 10 octobre 2015, nous avons inauguré ce nouveau bâtiment  
en présence d'une centaine d'invités et, l'après-midi, les portes  
ouvertes que nous avons organisées ont été un franc succès avec  
environ 500 visiteurs qui ont apprécié la qualité du bâtiment et de ses  
aménagement. Nous pouvons d'ores et déjà qualifier ce projet de  
réussite.

Dans un tout autre domaine, la communauté de communes a investi sur  
notre commune pour créer le sentier d'interprétation « Dugeon &  
Dragon ». Ce parcours familial permet de découvrir le village sous un  
angle historique très intéressant. Nous estimons la fréquentation à  
près d'un millier de personnes, ce qui est remarquable. Malheureusement, nous avons eu à déplorer les premières  
dégradations inadmissibles sur un des panneaux et dans  
l'observatoire à oiseaux. Ces incivilités feront à l'avenir l'objet d'une  
plainte systématique en gendarmerie.

Désormais, je vous propose de jeter un regard sur l'année 2016 avec  
quelques projets importants. Nous engagerons une dernière tranche de  
travaux d'assainissement qui clôturera définitivement ce programme de  
travaux. Par ailleurs, l'étude de la rénovation de notre parc d'éclairage  
public menée par la commission « Chemins et Bâtiments » débouchera  
sur un investissement qui sera engagé en 2016. Notez qu'il ne s'agit pas  
de réaliser l'enfouissement des réseaux secs, mais du remplacement des  
plus anciens luminaires par des luminaires à LED avec abaissement de la  
luminosité une partie de la nuit. Cet investissement devrait nous  
permettre une économie substantielle sur notre facture d'électricité dans  
les années à venir. D'autres chantiers seront à l'étude courant 2016, le  
devenir des anciennes classes d'écoles et des logements à ce jour  
vacants, la création d'une mare pédagogique et la création d'un espace de  
découverte à proximité de la nouvelle école.

Pour terminer, je félicite vivement l'équipe de rédaction qui a travaillé à  
l'édition de ce numéro pour qu'il paraisse en cette fin d'année et j'espère  
que vous aurez plaisir à le parcourir.

Accompagné du conseil municipal, je vous souhaite de joyeuses fêtes de  
fin d'année. Je vous donne rendez-vous le 10 janvier 2016 à la MTL pour  
un instant de convivialité au cours duquel j'aurai le plaisir de vous  
présenter mes meilleurs vœux.

*Christian Vallet*

# Echo du conseil

En 2014, nous vous parlions de l'étude réalisée par le SYDED (Syndicat mixte d'Énergie du Doubs) qui consistait en un état des lieux des consommations et des dépenses d'énergie de la commune. L'objectif de cette étude était d'aider la commune à définir une stratégie de maîtrise de ses consommations.

Le Conseil municipal a étudié ce diagnostic qui a permis d'identifier des actions à engager et qui sert d'impulsion à une démarche de gestion et de maîtrise des dépenses d'énergie du patrimoine communal, sur le long terme.

Lors de sa séance du 30 janvier 2015, le Conseil municipal a décidé de signer une convention de maîtrise d'ouvrage avec le SYDED pour une définition des besoins et des coûts d'amélioration de l'éclairage public sur la commune.

Le SYDED est un organisme compétent en matière de distribution publique d'électricité pour 583 communes du Doubs. Il représente ces collectivités auprès du concessionnaire ERDF responsable de l'exploitation du réseau.

Le SYDED propose donc à la commune un service d'assistance et de conseils en éclairage public, avec la mise à disposition d'un agent spécialisé.

Une convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage a donc été signée avec le SYDED qui a été missionné pour :

- une aide à la planification des actions d'amélioration à mener suite au diagnostic ;
- une aide à la rédaction de documents de consultation des entreprises et à la passation / exécution des marchés publics ;
- un accompagnement pour le suivi et la réception des travaux ;
- la mise à disposition du plan des installations.

Concernant les actions à mettre en place, le Conseil a donné priorité à l'éclairage public. Des actions sur les bâtiments publics seront également nécessaires pour réduire la facture énergétique des logements et salles communales mais ces études auront lieu dans un deuxième temps du fait de l'avenir incertain de certains bâtiments.

Dans sa séance du 22 mai 2015 et après présentation des enjeux, le Conseil municipal a décidé de remplacer les luminaires vétustes par des luminaires neufs (photos ci-dessous) et de remplacer les luminaires type « boules » afin d'homogénéiser le parc d'éclairage sur l'ensemble de la commune. Il a validé également la mise en conformité des armoires électriques et la mise



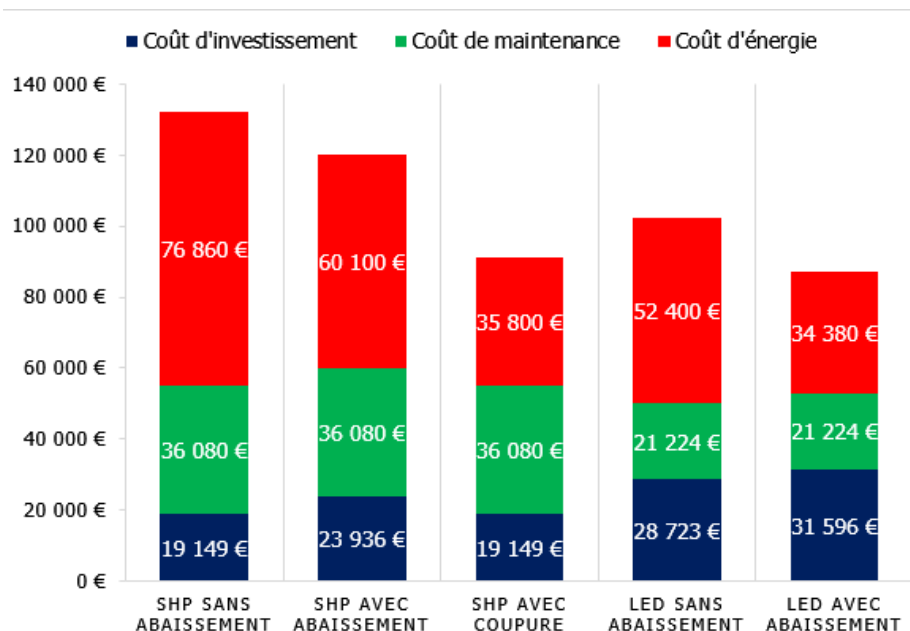
en place d'horloges astronomiques nécessaires pour la gestion des temps d'allumage.

La commission en charge de ce dossier a également travaillé sur le type des luminaires et le type d'ampoules (Sodium Haute Pression –SHP- ou led) et la gestion de l'allumage.

Précisons que le Conseil n'a pas décidé, pour l'instant, de couper l'éclairage durant une partie de la nuit et ce, pour des raisons de sécurité ; seul un abaissement de luminosité sera effectué, ce qui représente à lui seul une économie estimée d'environ 2 000 € / an, avec des ampoules led. (graphique)

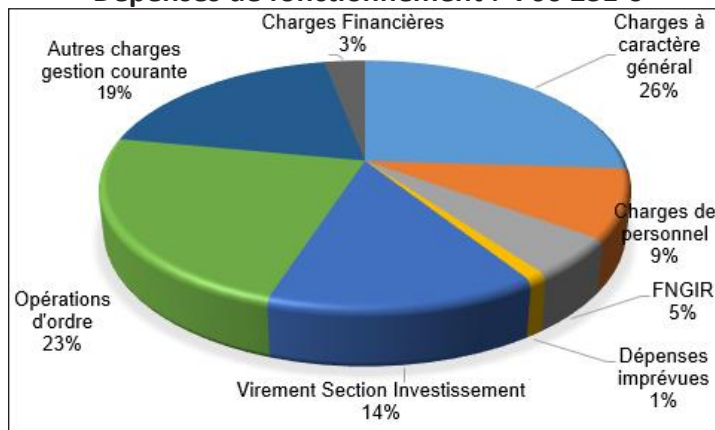
Le coût estimé de tous les travaux sur le parc d'éclairage public s'élève à environ 76 000 € dont environ 40 000 € à la charge de la commune. Ils seront réalisés en plusieurs tranches et même sur plusieurs années.

L'entreprise CEGELEC a été retenue pour effectuer ces travaux de rénovation et le marché se fera au bon de commandes, c'est-à-dire au coup par coup, selon les demandes de la commune et de ses possibilités financières.



# Budget 2015

**Dépenses de fonctionnement : 766 231 €**

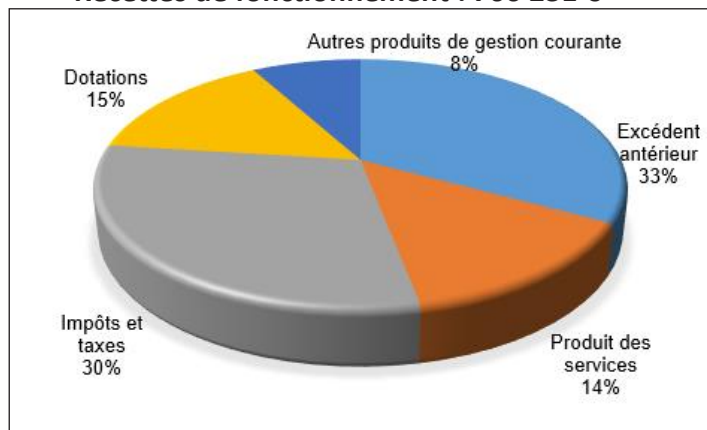


Le budget de fonctionnement de la commune est dépendant des hausses de tarifs de l'électricité, du gaz ou des granulés pour le chauffage des bâtiments communaux.

Les participations au SDIS (Service d'incendie) ou au SEVAD (Syndicat des Ecoles) représentent 20 % des dépenses du budget communal.

Près de 15 % du montant total est reversé à la section d'investissement.

**Recettes de fonctionnement : 766 231 €**

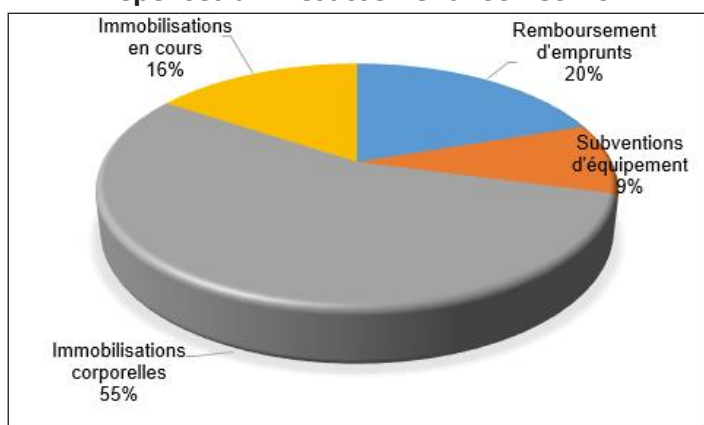


La commune prétend percevoir 200 000 € de taxes foncières et d'habitation, somme nécessaire pour faire face aux dépenses de fonctionnement.

Les ventes de bois s'élèvent à 34 200 € brut.

Les dotations de l'Etat représentent en 2015, 15 % des recettes de fonctionnement mais qu'en sera-t-il dans les années à venir ?

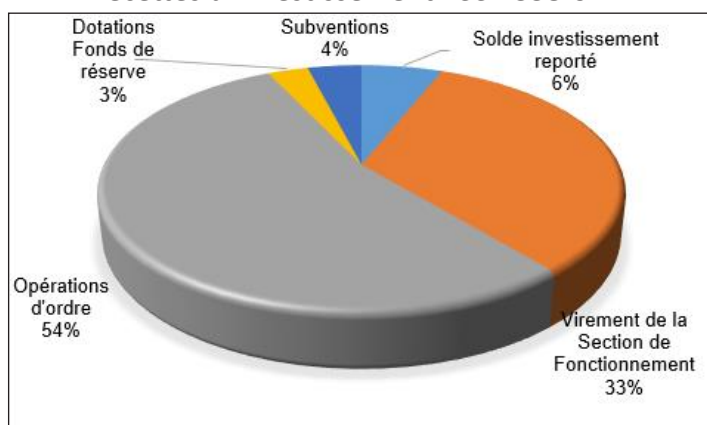
**Dépenses d'investissement : 331 832 €**



20 % du budget d'investissement est consacré au remboursement d'emprunts.

La commune a prévu pour 2015 une somme totale de 228 432 € pour des travaux ou acquisitions : ce montant sera notamment nécessaire pour l'acquisition du matériel de désherbage (27 612€), pour les passerelles (5 500 €), les serrures électroniques (10 000 €) ou encore l'acquisition du garage communal (100 000 €)

**Recettes d'investissement : 332 558 €**



180 000 € sont réinjectés depuis le budget de fonctionnement pour permettre d'investir.

Près de 110 000 € d'excédent des années précédentes permettent également de prévoir des investissements.

La taxe d'aménagement, taxe sur les constructions nouvelles, constitue une recette de 10 000 € pour la commune.

## Budget bois

Lors de sa réunion du 30 octobre 2015, le Conseil municipal a décidé de voter en 2016 un budget BOIS indépendant du budget Communal. Actuellement, les ventes de bois et les dépenses associées à l'exploitation notamment, sont incluses dans le budget général. A compter de 2016, ce budget sera autonome et une partie de l'excédent de ce budget pourra être reversée au budget général en fonction des besoins.

# Travaux en cours et à venir

## Assainissement

Le Conseil municipal a décidé de lancer une tranche de travaux dans les rues du village qui n'ont pas encore fait l'objet de mise en séparatif du réseau d'assainissement.



212 000 euros HT, se sont ajoutés des travaux de réhabilitation du réseau d'eau par le Syndicat des Eaux de Vau les Aigues. Notons que ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70 % par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

Priorité a été donnée cette année au Faubourg de la Planche du Fourneau, route des prés et rues de la sablière et du Placelet car ERDF avait programmé des travaux d'enfouissement d'une ligne HTA (20 000 volts) et il était logique de ne « casser » la route qu'une seule fois.

D'autres travaux ont été engagés Chemin de la Glacière et Rue sur la Grange.

A ces travaux d'assainissement qui ont coûté environ

En 2016 et 2017, d'autres travaux seront nécessaires pour poursuivre la volonté de mise aux normes, faubourg d'Arin, Chemin du groseillier et ruelle de la Fenette.



## Place à bois

L'aménagement de la place à bois a été réalisé avec la création d'un chemin d'accès (en sens unique) et d'une place d'environ 700 m<sup>2</sup>, à l'entrée du village, côté Bulle.

Des espaces seront définis selon les demandes pour des dépôts de grumes ou de piles.

Une convention est signée entre la commune et l'utilisateur de la place pour une gestion optimale et éviter des dépôts sauvages. Les dépôts sans autorisation seront automatiquement supprimés par un transfert en déchèterie.

Le dépôt est gratuit et limité à une année ; un chèque de caution de 100 € sera demandé à la signature de la convention.

## Arbres rue du Groseillier

La Commission Forêt, selon les recommandations de l'ONF, a choisi de faire abattre les frênes de la rue du Groseillier. Ces frênes avaient été, à plusieurs reprises précédemment élagués, mais leurs branches dans les lignes électriques posaient un problème de sécurité.

La commission a été confortée dans son choix par le fait que nombre d'arbres coupés étaient atteints de la Chalарose.

Il est vrai que ces arbres faisaient partie du paysage et que leur disparition laisse un grand vide...

## Logements communaux

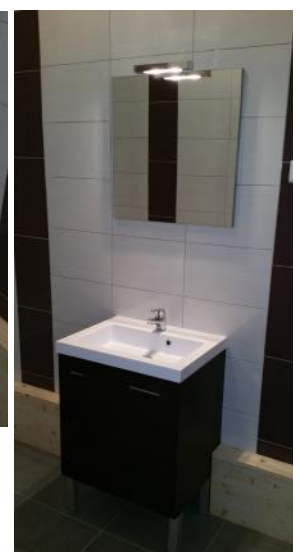
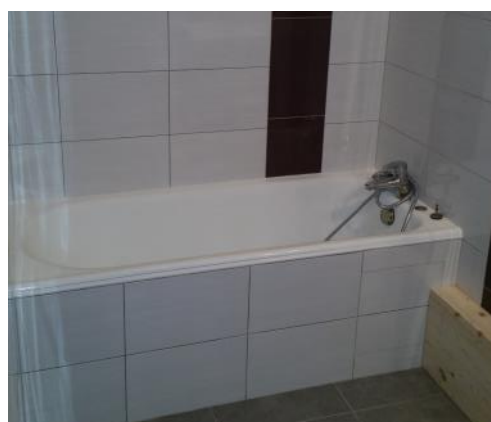
Suite au départ de Mme Planet, la commune a fait le choix de ne pas relouer l'appartement et de profiter de sa vacance pour réaliser des travaux d'isolation notamment.

Les travaux ont consisté à l'isolation du grenier par de la laine soufflée, au remplacement de fenêtres, à l'isolation des cloisons et à la réfection de la salle de bain.

Ces travaux, d'un montant avoisinant les 10 000 € permettront certainement au locataire de réduire les charges liées au chauffage.

Le logement a été remis en location le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

D'autres appartements, notamment celui de l'Abbé Borne, seront susceptibles de faire l'objet de travaux. Les locaux laissés vides par le déménagement du Bureau de Poste seront certainement réhabilités en logement. Perspectives à étudier en 2016, en fonction des possibilités financières de la commune.



## Mare pédagogique

Dans l'édition précédente, nous vous faisons part de la décision de la commune de créer une mare pédagogique dans le village.

Suite aux nombreuses demandes d'autorisation, les travaux ont pu débuter à l'automne.

3 objectifs pour cet espace :

- créer un espace de détente dans un cadre de vie agréable,
- préserver, diversifier et augmenter la biodiversité,
- se munir d'un espace pédagogique pour découvrir un petit écosystème de proximité.

La mare se situe sous la digue de l'étang entre le ruisseau du déversoir de l'étang et le petit ruisseau issu du trop plein de l'étang, le long du sentier « Dugeon et Dragon ». D'une surface d'environ 40 m<sup>2</sup>, cette mare entre dans la classification de « mare de grande taille » qui pourra potentiellement accueillir l'*Alyte accoucheur*, un crapaud peu présent dans la vallée du Dugeon. Elle est peu profonde, un mètre au maximum. La mare est alimentée par l'eau de pluie et peut s'assécher de manière périodique sans que cela ne perturbe son fonctionnement.



Cette mare a été réalisée avec un ensemble de partenaires : le CPIE du Haut-Doubs et l'Association de Protection de la Vallée du Dugeon et avec les conseils techniques du SMMAH et du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Franche-Comté.

Un enseignant et sa classe ont pu suivre certains travaux. En effet dans la mesure du possible les différentes actions se sont déroulées le mercredi matin, afin que les élèves puissent y participer ainsi que les membres de l'APVD.

Elle pourra également servir de support pour apprendre comment évoluent naturellement les peuplements et populations d'un écosystème.

Les différentes actions ont été : piquetage du périmètre, creusement à la pelleteuse, réalisation de petits aménagements pour favoriser la biodiversité.

Il a été décidé de ne pas introduire de végétaux ni d'animaux.

Volontairement, l'ensemble du périmètre n'est pas accessible, pour le respect du milieu naturel et pour servir de zone de refuge pour la faune. Concernant la partie accessible elle l'est pour tous en permanence.



## Place du Chatelet

Suite au déménagement de la mairie au 8 rue Charles le Téméraire, s'est vite posé le problème du stationnement aux abords de la maison de l'Environnement. De nouvelles places de stationnement ont donc été créées Place du Chatelet, nouvellement nommée pour l'occasion, rue des lilas et aux abords du terrain de foot. Un cheminement piéton a également été matérialisé pour la sécurité et pour tenter de faire ralentir les automobilistes...

## Passerelles

Félicitations à Vincent, notre employé communal, qui a renové les passerelles de la commune sur l'étang et chemin des remparts. Cette passerelle en bois a été réalisée sur place, installée sur des grumes et posée sur des plots béton. Ce travail a permis une économie d'environ 5 500 € par rapport à un pont réalisé en lamellé-collé.



# L'école intercommunale

## Inauguration et portes ouvertes :

Le 10 octobre 2015, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école primaire intercommunale, en présence de Mr le Sous-préfet Mr Charlot, de Mme la députée Annie Genevard, de Mr l'inspecteur de l'enseignement national Mr Laugier, des élus du mandat précédent et du mandat actuel, des enseignants et de nombreux invités. L'après-midi a été consacrée aux portes ouvertes où environ 500 personnes ont pu visiter cette nouvelle construction accompagnées par les membres du SEVAD et quelques enseignants qui ont fait des démonstrations avec les vidéoprojecteurs qui équipent chaque classe.

Les parents, les grands parents des élèves et de nombreux autres visiteurs du secteur ont pu apprécier la qualité du bâtiment et de ses aménagements.



## La nouvelle école élémentaire en quelques chiffres :

A ce jour, pas moins de 260 enfants fréquentent nos écoles dont 102 en classe de maternelle et 158 en classe élémentaire dans la nouvelle école.

Elle est constituée de 7 classes, 1 classe spécialisée, 1 classe informatique, 1 bibliothèque, 1 salle de réunion pour les enseignants, 1 bureau de direction, 1 accueil périscolaire et une cour avec son indissociable préau. 19 mois de travaux ont été nécessaires, un coût global, aménagement compris, de 1 900 000 € HT, dont environ 695 000 € de subventions, 225 000 € de fond de concours versé par la commune d'accueil et 980 000 € financés par trois emprunts remboursables sur 10, 15 et 20 ans.

## Comment en sommes nous arrivés là ?

Il faut se rappeler, que les communes du SEVAD avaient franchi un premier pas il y a quelques années en prenant part à la construction de l'école maternelle située sur la commune de Bannans. Depuis, le projet de construction d'une école élémentaire a souvent été évoqué lors des réunions syndicales. C'est à partir de 2008 que nous l'avons abordé plus sérieusement à chaque réunion. Ce ne fut pas une simple formalité, il nous a fallu du temps et de la détermination pour que nous arrivions à nous entendre. Nous étions tous d'accord sur le fait qu'une nouvelle école était nécessaire, cependant, quelques sujets de division persistaient, tels que le financement,

Nous devons tous, à tous les niveaux, faire des efforts pour l'école car c'est bien l'école de la République qui donne l'égalité des chances, qui accompagne, prépare notre jeunesse à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

la perte des écoles dans les villages, le lieu qui souvent n'est pas le moindre des soucis. Trois communes ont dû fermer leurs classes, et non sans regret, mais pouvions-nous continuer ainsi, avec des locaux dépassés par les normes en vigueur, des classes mal adaptées aux pratiques modernes d'enseignement dans une école éclatée sur 4 villages et de surcroît, des classes uniques

isolées dans deux villages ? Bien sûr, la réponse est non ; et nous avons su en 2013 surmonter nos divergences, valider ce projet et nous lancer dans la construction de ce bâtiment.



## L'accueil périscolaire :

Il est de nos jours indissociable d'une école. Spacieux, il peut accueillir jusqu'à 80 enfants. Alors que nos prévisions de fréquentation, 2 mois avant la rentrée scolaire, évoluaient entre 40 et 50 enfants, nous avons été très agréablement surpris par une fréquentation moyenne de 70 enfants. C'est la preuve indéniable du besoin impératif de ce type de structure. La gestion de cet accueil a été confiée à l'association Familles Rurales de Frasné. Les repas sont livrés par le Château d'UZEL et contrairement aux quelques rumeurs que nous avons pu entendre de ci de là, les enfants sont ravis et apprécient les repas qui leur sont servis. Nous pouvons constater que chaque village est bien représenté,

Bulle 11 % de la fréquentation, Dompierre les Tilleuls 12%, Bannans 16%, Bouverans 29% et La Rivière-Drueon 24%.

# La page de l'école



## Des jeux dans la cour

**N**ous construisons des tours très hautes avec les planchettes.

Nous jouons avec des dominos géants.

Nous jouons avec le Mikado géant.

Ça nous plaît beaucoup, tout le monde y joue à toutes les récréations.

**La classe de CP**



## Les CM2 à l'école de la découverte

**L**es écoliers sont partis découvrir une région chargée d'histoire, au milieu d'un parc naturel exceptionnel tout en pratiquant le char à voile.

C'est en bordure de Méditerranée en effet que les élèves de CM2 de l'école intercommunale se sont rendus pour une semaine de classe de mer et de dépaysement garanti.

Toute bonne chose a une fin et une suite. Les enfants ont quitté La Franqui et le département de l'Aude pour retrouver leurs familles, leurs sapins, leurs salles de cours et leur cour de récréation.

Ils pourront désormais travailler sur les diverses matières entrevues lors du séjour :

L'histoire avec Salses, forteresse espagnole du XVI<sup>e</sup> siècle et verrou entre Espagne et France ; la géographie avec le système des lagunes et la biologie avec la pêche à la caluche.

On a presque envie d'y ajouter la conjugaison : celle des efforts des enseignants, des parents d'élèves, du syndicat des écoles et des intervenants bénévoles qui permettent de reconduire chaque année cette formule de pédagogie innovante.

**Jean LETONDAL**

*(pour l'Est Républicain du 07/11/15)*

## La mare pédagogique

**M**ercredi 3 novembre, nous sommes allés voir le piquetage de la mare pédagogique à la Rivière-Drugeon. Il y avait deux personnes qui plantaient des piquets : Dominique Michelat, un naturaliste et Emmanuel Redoutey, un animateur nature.

Nous les avons aidés. On est resté vers des piquets pour faire la forme où ils vont creuser la mare. On a attaché des cordes aux piquets pour faire les limites de profondeur de la mare : 1m, 50 cm, 25 cm. Les piquets étaient plantés avec un marteau ou une masse. Dans la mare, il n'y aura pas de poissons car ils mangeraient les petites bêtes. Les bords descendent en pente douce parce que certaines bêtes n'ont pas besoin de beaucoup d'eau. En cas de sécheresse, les animaux peuvent se réfugier dans l'endroit le plus profond.



**Classe de CE1**



# Opération « Zéro pesticide »

## Conférence « Jardiner et désherber malin... sans contaminer notre eau de demain » le 13 mars 2015 à la Maison du Temps Libre

Dans le cadre de son engagement dans le programme « Zéro pesticide en Franche-Comté » la commune souhaite sensibiliser les habitants à ce qu'elle fait et à ce que chacun peut faire. C'est devant un parterre de jardiniers plus ou moins confirmés que début mars la commission « Environnement et cadre de vie » et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) ont organisé conjointement une conférence sur la nécessité de supprimer les pesticides.

Dans un premier temps, Robin JACOUTOT, animateur de la FREDON, cerne le problème : quels sont les pesticides et les dangers dus à leur utilisation et pourquoi un besoin urgent de nous séparer de ces produits ?

Le mot pesticide vient de « pest » nuisible en anglais et de « icide » tuer. Les plus utilisés sont les insecticides et les plus vendus en tonnage sont les herbicides, cela va de la simple bombe de produit tue-mouche, jusqu'au traitement de fond des cultures.

Si les pesticides nous apparaissent très pratiques lors de leur utilisation nous ne nous rendons pas toujours compte de l'effet qu'ils ont lors de leur dispersion. Si nous savons tous que ces produits nocifs se dispersent dans l'air, le sol et l'eau, nous oublions malheureusement que les résidus des pesticides se dispersent par les êtres vivants par le bief de la chaîne alimentaire. Enfin, ceux que nous utilisons sur nos légumes se retrouvent directement dans notre assiette.

L'animateur a expliqué également que les pesticides sont plus polluants en zone urbaine qu'en campagne. En effet, les ruissellements sur les surfaces bitumées emportent tous les polluants directement vers les déversoirs qui mènent l'eau aux stations d'épuration, malheureusement le traitement à la station n'élimine aucun des pesticides, ils passent à travers.

Si l'utilisation de ces produits est parfois indispensable, il est nécessaire de connaître toutes les précautions à prendre (gant, combinaison, masque...) et l'animateur a insisté surtout sur le respect des dosages.

En dernière partie de soirée ont été évoquées les solutions pour supprimer les pesticides de nos techniques de jardinage et d'entretien des sols.

Il existe des techniques de prévention comme le



paillage, le binage régulier et le balayage avec une brosse dure. D'autres techniques alternatives ont été citées pour éviter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement : les mauvaises herbes ne supportant

pas les chocs thermiques vous pouvez les arroser avec l'eau bouillante, l'eau de cuisson des pommes de terres riche en amidon est idéale. Des petits trucs et astuces ont été échangés entre les participants à la soirée ; par exemple pour obtenir un beau gazon il suffit de tondre à 6 cm de hauteur.

Pour approfondir ce sujet, du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril une exposition « Les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement – les techniques alternatives au jardin » a été installée dans les combles de la mairie, reprenant les grandes lignes de la conférence.

Enfin, toutes les bonnes idées seraient vaines sans les bonnes actions.

C'est pourquoi la commune a pris la décision de supprimer tous les pesticides de son plan de désherbage pour l'entretien des espaces communaux.

L'agent communal est désormais doté d'une machine porte-outil avec brosse et binette qui permettent de supprimer tout usage de pesticides ou autres produits nocifs.

La commune de La Rivière Drueon a désormais atteint le niveau 3/3 de la *Charte d'Entretien des Espaces Publics*, soit la suppression totale des produits phytosanitaires.

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente de pesticides sera interdite aux particuliers et ces produits seront retirés du libre-service dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

**Habituez-vous dès à présent à vous en passer...**





Le grand principe de gestion d'une forêt communale est la continuité de gestion sur plusieurs mandats.

L'aménagement forestier actuel a régi la forêt communale depuis 1998. Il devra être renouvelé en 2017, pour les 20 prochaines années.

Ce document donne un cadre à la gestion forestière des forêts publiques relevant du régime forestier.

Il est réalisé par les services de l'ONF, en concertation avec la commune propriétaire.

Il fixe pour 20 ans les objectifs de gestion et les moyens techniques pour y parvenir, notamment le programme des travaux et des coupes à entreprendre.

Ce programme découle d'une étude de terrain détaillée, des conditions écologiques, de la description des peuplements, de l'état des dessertes et des contraintes éventuelles dues au paysage ou à la fréquentation du public. Cette étude débouche sur une synthèse et des objectifs de gestion, objectifs qui doivent être en cohérence avec les cadrages nationaux et régionaux.

Le document d'aménagement se compose de 3 parties :

- Etat des lieux et analyse des fonctions de la forêt : le parcellaire cadastral, les emprises éventuelles, le classement des surfaces par fonction principale (fonction sociale, écologique, de production ou de protection), les statuts de protection...
- Description du milieu naturel : données topographiques, climatiques, hydrographiques et nature des sols et sous-sols

Et description des peuplements forestiers : inventaire des types de peuplements et des essences forestières et surface qu'ils occupent, évaluation de l'âge des peuplements.

Cette description permet de dresser également l'état du renouvellement des peuplements

- Analyse des fonctions principales de la forêt qui répond au caractère multifonctionnel de la forêt : rôle de production de bois en quantité et qualité optimale, rôle de qualité paysagère, de préservation des intérêts écologiques et rôle d'accueil du public. Plusieurs données relatives à la récolte de bois seront reportées dans le document d'aménagement, comme par exemple la production moyenne, un bilan des volumes récoltés au cours de l'aménagement précédent, les difficultés d'exploitation.

Pour la réalisation d'un tel document, l'ONF propose 3 phases de concertation :

- Une première réunion de lancement de la démarche pour présenter un bilan, définir les enjeux de la forêt et déterminer les objectifs de la commune pour sa forêt. Les élus sont impliqués dans cette démarche et donnent les objectifs à long terme de la gestion de sa forêt. Cette réunion a eu lieu le mardi 3 novembre en mairie en présence des conseillers municipaux et les services de l'ONF compétents (agent et aménageur).

- Une deuxième réunion permettra de valider les choix opérés par la commune, en concertation avec

l'ONF. Les élus déterminent alors, en fonction des propositions de l'ONF, le scénario de gestion retenu.

- La dernière réunion sera consacrée à une prise de connaissance du projet d'aménagement par l'ensemble des élus avec une présentation du projet et une vérification de l'adéquation entre le scénario choisi et les programmes d'actions proposés.

Ainsi, ce sont bien les élus gestionnaires du patrimoine forestier, qui déterminent les objectifs de gestion économique de la forêt communale.

Le document « Aménagement Forestier » est consultable sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr).

# Les éco-gestes

Afin de vivre aussi bien en se responsabilisant vis-à-vis de notre territoire de vie, chaque année nous vous proposons des éco-gestes faciles à mettre en œuvre.

Cette année, en lien avec la COP 21 (21<sup>ème</sup> Conférence des parties sur les changements climatiques, à Paris, 30 novembre au 11 décembre 2015) des éco-gestes liés au thème « Climat ».

## 1 – Pour mes déplacements je fais de l'exercice.

Savez-vous que sur le 1<sup>er</sup> kilomètre une voiture consomme 50 % de carburant de plus et pollue 4 fois plus ?

Trucs et astuces : Pour mes petits déplacements – école, courses de proximité, je privilégie les modes de déplacement doux, la marche, le vélo, les rollers et la trottinette. La marche à pied est une activité inhérente à l'être humain ; se déplacer à pied ou à vélo est aussi bon pour la santé que pour l'environnement.



## 2 - Je préfère les produits de saison.



Savez-vous qu'un fruit importé hors saison consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison ?

Trucs et astuces : Priorité au frais : les aliments frais demandent moins d'énergie que les conserves ou les produits congelés. Les produits locaux n'ont pas recours aux longs transports, aux serres chauffées pour leur production, à la réfrigération ou aux conservateurs chimiques. Cette production locale génère également des emplois locaux et non délocalisables donc durables.

## 3 – J'isole mon logement.

Savez-vous que les pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée sont les suivantes : toiture 30%, murs 25%, vitrage 13%, sols 7%, ponts thermiques 7%.

Trucs et astuces : A tout prix retenir la chaleur. Empêcher la chaleur de s'échapper est une façon économique de se chauffer : l'isolation d'un logement réalisée avec soin peut diviser la consommation de chauffage par 3 ou 4.

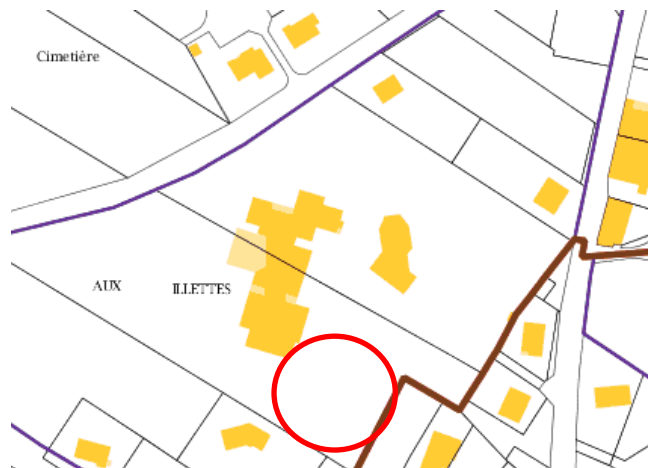


## Projet de création d'un Espace Naturel de Découverte et de Détente

Notre nouvelle école élémentaire intercommunale est là. Et à bien y regarder le long de cette école, au sud-est il y a un terrain en herbe. C'est un terrain communal et le conseil a décidé d'en faire un lieu éducatif et de détente. L'objectif majeur de ce projet étant la valorisation sociale et environnementale d'un lieu communal qui sera ouvert à tous.

Le choix a été fait d'une démarche de travail participative afin que les futurs bénéficiaires s'approprient la création de cet espace et sa fréquentation ultérieure. La conception et la création de cet espace se réaliseront avec toutes personnes motivées. Elles peuvent se faire connaître à la mairie pour participer à cette aventure qui durera plusieurs années.

Une plus grande information sera diffusée au cours de l'année 2016.



# Faune et Flore

## LE CINCLE PLONGEUR

Quel est cet oiseau qui vient de s'envoler en sifflant au-dessus du Drugeon ? C'est le Cincle plongeur. En apparence, il n'a rien d'un oiseau aquatique et pourtant il est parfaitement adapté à ce milieu.

Il est de la taille d'un merle, mais avec une silhouette plus arrondie et la queue beaucoup plus courte ; son plumage est brun foncé avec un plastron blanc immaculé qui le fait repérer. Le bec est fin, les pattes assez grandes, non palmées avec de grandes griffes. (photos 1 et 2)

La morphologie du Cincle est donc assez banale mais il est capable de plonger sous l'eau, nager (photo 3) et même marcher sous l'eau à contre-courant. C'est un champion de l'apnée : sous l'eau ses narines et ses oreilles sont fermées. Il est même capable de franchir la barre d'eau d'une cascade, c'est une performance extraordinaire.

Il va sous l'eau des dizaines de fois par jour pour chercher sa nourriture. Quand il sort de l'eau, il n'est pas mouillé (photo 4) car son plumage est imperméable grâce à des sécrétions huileuses produites par une glande située au-dessus du croupion que le cincle étale sur les plumes avec son bec. « Faire sa toilette » est pour lui vital, il la fait plusieurs fois par jour.

Le cincle est presque toujours en mouvement et paraît nerveux, il plie les pattes, tourne la tête, hoche la queue, vole d'un caillou à l'autre, fait sa toilette, etc.

Sa nourriture est constituée principalement de larves d'insectes aquatiques : phriganes, éphémères (photo 5), perles, moucheron et de petits crustacés comme les gammarus.

Le cincle est sédentaire et très territorial (photo 6). Le mâle surveille son territoire en faisant des rondes pour empêcher l'arrivée d'un autre mâle et attirer une femelle. La voix du cincle est puissante et très aigüe, mâle et femelle chantent.

Les manifestations sonores permettent aux individus de communiquer.

Le cincle est un nicheur très précoce, dès janvier les couples se forment (photo 7), février est le mois de la nidification.

Le nid est placé au bord de l'eau, sous un pont, un trou dans la berge, derrière une cascade...

C'est une grosse boule de mousse, avec un dôme très solide qui peut être utilisée pour une deuxième ponte et même l'année suivante.

La femelle pond le plus souvent 4 ou 5 œufs blancs qu'elle va couvrir seule pendant une quinzaine de jours.

Les parents nourrissent les jeunes avec la même nourriture qu'eux (photo 8).

Les poussins sortent du nid 3 semaines après l'éclosion.

Le Cincle est présent sur les cours d'eau rapides et frais, c'est donc le plus souvent un montagnard. Il est très présent en Franche-Comté au bord des rivières et des ruisseaux de montagne.

Les travaux effectués sur le Drugeon qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau seront très profitables au Cincle et on peut espérer une augmentation du nombre de couple nichant le long du Drugeon.



# Un peu de civisme ...

## Incivilité

**A**u cours de cette année, les incivilités ont redoublé dans le village et nous ne pouvons que dénoncer des dégradations d'équipements ou de lieux publics, financés par nos impôts.

Les dépôts sauvages de déchets verts ou d'ordures au pied des conteneurs à verre se sont multipliés mais ont été sanctionnés suite à plusieurs dépôts de plainte en gendarmerie. Est-il nécessaire de rappeler que la déchèterie de Frasne n'est qu'à 5 kms de notre village et la forêt est parfois tout aussi loin...

La municipalité a constaté de nombreuses dégradations : celle du panneau de l'aire de jeux du Clos du Terreau, celle de la borne rayée du sentier de découverte « Dugeon et Dragon » et des destructions d'arbres au verger communal. Les arbres dont l'écorce a été arrachée volontairement ne survivront certainement pas et seront remplacés...

L'observatoire ornithologique très sollicité lors des nombreuses visites du sentier Dugeon et Dragon n'est souvent qu'un dépotoir et donne une piètre image de notre village. Le respect de ce lieu public permettrait de maintenir un espace de détente agréable au sein de notre commune.

Toutes ces dégradations engendrent des coûts de réparation ou de remplacement et seront pris en charge par le budget communal, financé essentiellement par les impôts locaux. A chacun de se responsabiliser et de responsabiliser ses enfants pour le respect du bien public.



## Nuisances

**S**uite aux nombreuses réclamations des habitants, nous vous rappelons la législation en vigueur.

**Les propriétaires de chiens se doivent de respecter leur voisinage afin que ce dernier ne subisse pas la gêne occasionnée par les aboiements de leurs chiens.**

Il est interdit de laisser les chiens souiller la voie publique, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts et des jardins publics, les aménagements pour les jeux d'enfants.

La divagation est interdite sur le territoire communal.

Les propriétaires des chiens doivent tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique.



## Vol au crépuscule – Conseils à l'approche des fêtes de fin d'année

**R**ègles pour limiter le risque du vol dit « au crépuscule » :

Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.

Donner l'impression que le domicile est occupé. Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.

Faire relever le courrier de sa boîte aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.

Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.

Dans son habitation, ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.

Rester discret sur certains détails privés (objet de valeur possédé, lieux de rangement)

Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.

# L'année 1915

Après la guerre en mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent au profit des tranchées. C'est la guerre de position.



Dessin d'élève de CM2  
de La Rivière-Drugeon

Aux massacres en mouvement de l'année 1914 succède la guerre de position. Il n'y a plus de champ de bataille, mais des tranchées séparées par un no man's land où pousse une nouvelle forme de végétation : le fil de fer barbelé.

La tranchée, c'est d'abord la mort, omniprésente. C'est souvent la mort sans sépulture pour ceux qui tombent en 1915, c'est-à-dire 370 000 Français ; c'est être pulvérisé par un obus ou enterré vivant, ou encore agoniser et mourir dans le no man's land.

C'est ce qu'ont connu les

soldats de La Rivière :

*"Au mois de mai 1915, avec mes camarades je pars sur le front. Le train nous conduira dans le Nord dans un pays minier. Je suis affecté au 158<sup>e</sup> R.I 8<sup>e</sup> compagnie et c'est dans le secteur de Souchez Notre Dame de Lorette que nous irons aux tranchées. Nous attendons et après quelques jours le régiment vient au repos. Nous regardons ces hommes couverts de boue, pas rasés depuis quinze jours. Ce sont des loques et cela nous fait une drôle d'impression. Après dix jours de repos nous montons en ligne. Nous allons recevoir le baptême du feu. Nuit atroce : pendant des kilomètres nous marchons dans la boue jusqu'aux genoux, à un endroit il n'y a plus de tranchée et là nous marchons sur des morts et même des blessés qui nous implorent pour les ramasser, mais ceci fait partie du service sanitaire,* relate Henri Rousselet, jeune soldat du village.

La tranchée, c'est aussi la camaraderie :

*«J'ai fait un bon régal ce soir. L'amour (nom d'un camarade) à acheter du beurre et j'en ai manger à mon appétit et, avant de se coucher, nous avons manger du fromage de Rouy que Appolinaire à reçu avec un passe montagne. Il gèle et on à pas chaud surtout la nuit. L'on fait toujours des tranchées de 7 h à 5 h.» (lettre d'un soldat de Dompierre dont l'orthographe a été respectée)*

Tenir une tranchée, c'est y rester nuit et jour dans la boue, le froid, au milieu de la vermine : « Nous profitons d'une petite accalmie pour dormir un moment dans un trou sous la tranchée, à tour de rôle bien entendu. Pour dormir nous avons des copains fidèles, ce sont les poux, « totos » qui ne nous ont jamais abandonnés.» (Henri Rousselet).

Entre l'arrivée de la soupe et celle du courrier, il faut



tuer le temps. D'innombrables objets façonnés par les poilus, souvent à partir des matériaux fournis par la guerre : douilles d'obus, casques ennemis, bois d'états... En novembre 2014, à la MTL, de nombreux objets prêtés par les familles du village ont été exposés : vases, coupe-papier, encriers, crucifix...

Si être dans la tranchée est horrible, en sortir est pire. Or l'année 1915 est celle des offensives : en Champagne, en Argonne, dans la Woëvre, en Artois, dans les Vosges...

Les soldats de La Rivière sont engagés dans ces batailles particulièrement avec le 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Lons-le-Saulnier et le 60<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Besançon. A la lecture de divers témoignages et des journaux de marche des régiments nous pouvons connaître les circonstances de leur mort.

A propos de la bataille de Crouy (Aisne), voici ce qu'écrivait à sa sœur un soldat du 44<sup>e</sup> RI de Lons-le-Saulnier qui avait combattu à Crouy :

*Puisieux (Marne) le 21 janvier 1915 :*

*[...]*

*Nous sommes partis brusquement d'Haastines où nous étions en repos, nous avons marché deux jours et deux nuits sans repos ni nourriture, on a pris à peine le temps de faire du café. Il y avait depuis le 8 janvier de grandes attaques sur Soissons, nous avons été rappelés pour renforcer les troupes qui occupaient les tranchées, mais malheureusement cela a mal tourné pour nous.*

*Dans la nuit du 13 au 14 on a traversé l'Aisne, les 1er et 2e bataillons étaient en avant, et nous nous sommes restés en arrière, on a passé la nuit derrière un mur percé de*



créneaux prêts à tirer, mais nous n'en avons pas eu l'occasion.

A 4 heures du matin on vient nous prévenir qu'il fallait repasser l'Aisne, qu'on était sur le point d'être cerné, nous n'avons eu que le temps de se retirer sans pertes, mais il n'en a pas été ainsi pour les 1er et 2e bataillons qui ont été presque entièrement détruits, surtout le 2e, il est revenu 150 hommes sur 1200.

[...]

Sur 6 conducteurs qui étaient partis avec moi il en est revenu rien qu'un, c'est bien triste de voir ça, c'est la 5e fois que le 44e est éprouvé comme ça!

On compte les hors de combat à 6 ou 7 mille. On nous a ramenés en arrière pour reformer le Régiment après 8 jours que nous avons passés aux alentours de Soissons, sans repos et sans abris par la pluie.

Nous avons fait 12 heures de marche, jamais je ne me suis senti aussi fatigué, ça va bien maintenant, nous sommes logés dans une grande ferme, je voudrais bien que l'on y reste le reste de la campagne, le 44e a bien fait sa part, mais hélas on ne sait pas encore ce que l'avenir nous réserve.

Espérons que la fin de toutes ces tueries viendra bientôt. Dans l'espoir que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé, je vais vous quitter en vous embrassant bien affectueusement. [...].

Les évènements de ces journées, au cours desquelles sont tombés trois poilus de La Rivière, un a été fait prisonnier, sont retracés dans l'historique du 60e RI :

#### SOISSONS

(12, 13 et 14 janvier 1915.)

On sait assez les traits généraux de cette tragédie mémorable.

[...]

Le lendemain, 13 janvier, le 1er bataillon intervenait à son tour.

A 1 heure du matin, il monte en ligne et occupe les tranchées à l'est de la route de Terney, la 1ème et la 4ème compagnie en avant. La nuit est terriblement obscure : le terrain est une véritable fondrière où les hommes s'enfoncent jusqu'à mi-jambe, au point que certains y perdent leurs chaussures.

Du reste, les guides font défaut :

« Devant vous, leur a-t-on dit simplement, c'est la cote 132 : les Boches y sont! »

Le 60ème a sauvé l'honneur de l'armée et a assuré la retraite par sa belle conduite.

Malheureusement il laissait sur le terrain 25 officiers dont le colonel et deux commandants, et 1.800

hommes de troupe.

Beaucoup de ceux-ci furent faits prisonniers.

Avec ce qui restait du régiment on put faire cinq petites compagnies. Elles furent dirigées sur Taillefontaine où les renforts arrivèrent.

Dès le 28 janvier, le régiment était reconstitué par le nouveau colonel, Auroux, .....

Parmi les nombreux tués de cette bataille :

#### **BOURDIN Jules Joseph Paul Émile**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 44<sup>e</sup> R.I., est mort le 13 janvier 1915 « Tué à l'ennemi. » aux combats de Crouy, au nord de Soissons (Aisne). Il était cultivateur, célibataire. Il avait 20 ans.

Il est inhumé à la nécropole nationale de Vauxaillon (Aisne). Tombe 1 015.

#### **CLÉMENT Marie Jules Joseph**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 60<sup>e</sup> R.I. a « Disparu » et déclaré mort à Cuffies (Aisne) le 13 janvier 1915.

Il avait épousé le 24 mai 1910 à Rosureux (Doubs) Jeanne Marie Poix-Verdotet était père de trois fils : Jean, né le 22 mars 1911, adopté par la Nation par jugement du Tribunal de Baume-les-Dames (Doubs) le 17 juin 1920, décédé à Besançon le 1<sup>er</sup> janvier 2002 ; Henri, né le 20 juin 1912 et adopté par la Nation par jugement du Tribunal de Baume-les-Dames (Doubs) le 17 juin 1920 ; Gabriel, né le 13 janvier 1914, décédé le 30 octobre 1916. Il était cultivateur et avait 34 ans.

#### **DELAVENNE Léopold (Paul) Marie Jules Alcide**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> B.C.P. a « Disparu. » à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais). Son décès est fixé au 15 janvier 1915 par jugement déclaratif du tribunal de Pontarlier (Doubs) le 10 mars 1921.

Il était célibataire, Journalier aux chemins de fer. Il avait 20 ans.

#### **LORIOD Maximin François Désiré**

Sergent au 60<sup>e</sup> R.I., est fait prisonnier le 13 janvier 1915 à Soissons (Aisne) et mort de maladie le 2 octobre 1915 à l'hôpital du camp de Cassel à Niedierzwehren (Allemagne), à l'âge de 29 ans.

Il était célibataire et cultivateur. Il est inhumé à la nécropole nationale des prisonniers de guerre 1914-1918 Sarrebourg (Moselle). Tombe individuelle n° 176.

En septembre 1915, une offensive est engagée sur l'ensemble du front :

« Et voici l'attaque du 25 septembre 1915, attaque menée sur tout le front.

Pour ce jour nous avons touché le fameux casque. (casque Adrian) [...]



*Le 25 septembre 1915, nous avons pour mission de prendre le « Bois en Hache ». Il semble que notre préparation d'artillerie est bonne ; elle consiste à faire des barrages devant l'ennemi afin de nous protéger. A 12 H 30, nous partons à l'attaque sous la mitraille et les obus. Je n'irai pas loin car je viens de recevoir un coup terrible, il me semble que j'ai reçu un obus sur la tête. Je tombe et je saigne beaucoup par la bouche, je me dis la mort est proche, mais par esprit de conservation, je me traîne dans un trou d'obus en attendant la mort. Plus tard je vois apparaître mon capitaine, le capitaine Talotte, il est blessé à un bras et retourne à l'arrière. C'est lui qui m'a sorti du trou et m'a ramené à un poste de secours. » (Henri Rousselet).*

Au même régiment appartenait,

#### **RENAUD Louis Ange Joseph**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 158<sup>e</sup> R.I. Il a « *Disparu.* » le 25 septembre 1915 au combat d'Angres (Pas-de-Calais), suivant avis du ministre de la guerre en date du 3 novembre 1915. Son décès est fixé au 25 septembre 1915 par jugement rendu à Pontarlier (Doubs) le 30 juin 1921.

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 20 ans.

A la même date l'offensive est donnée dans la Marne entre la vallée de la Suippe et la lisière ouest de la forêt d'Argonne. Ces combats qui ont duré douze jours portent dans l'histoire le nom de Bataille de Champagne.

L'historique du 44eRI, auquel appartenait nombre de nos soldats, relate les opérations :

*« L'offensive de Champagne (25 septembre 1915). Le 16 août, la 14e division (général CREPEY) est transportée en Champagne et prend position au nord de Jonchery-sur-Suippes. Cette région va devenir un secteur d'attaque et, pendant un mois, le 44e travaille de jour et de nuit à l'organisation du terrain. L'attaque de la 4e armée est fixée au 25 septembre. Le premier objectif du 44e a un front de 500 [...] A 9 h.15, le régiment, dans un ordre parfait, s'élançe à l'assaut ; mais les premières vagues du bataillon de gauche sont immédiatement fauchées par les rafales des mitrailleuses et les tirs de barrage. [...] »*

*Le 26, à 5 heures, le colonel rassemble les débris de ses deux bataillons et se met à leur tête : c'est l'avance de quatre kilomètres au milieu des sapinières fortifiées et rapidement enlevées. A 10 heures, les patrouilles de tête se heurtent à la deuxième position. Les renseignements de reconnaissance font ressortir la puissance des organisations ennemies : quarante mètres de réseaux de fil de fer intacts protègent à contre-pente les tranchées allemandes ; quelques fortins hérissés de mitrailleuses flanquent la ligne. [...] Au cours de cette attaque, le régiment a perdu son colonel et ses trois chefs de bataillon tués et quarante officiers tués ou blessés. Il a fait quatre cents prisonniers et s'est emparé de plusieurs batteries et d'un grand nombre de mitrailleuses. »*

Plusieurs soldats de La Rivière trouveront la mort au

cours de ces combats :

#### **ALLEMAND Éléonor Antoine Charles**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 162<sup>e</sup> R.I. est « *Tué à l'ennemi* » le 26 septembre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand (Marne).

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 30 ans.

Il est inhumé à la Nécropole nationale de Mourmelon-le-Grand (Marne). Tombe 596.

#### **BRESSAND Marie Louis Alcide**

2<sup>e</sup> canonnier au 8<sup>e</sup> R.A.P. est blessé grièvement le 25 septembre 1915 par les éclats d'obus percutant venant de l'artillerie ennemie, étant servant à une pièce en action dans une batterie de 155 court modèle 1881.

Il est mort le 26 septembre 1915 à l'ambulance 63 à Moiremont (Marne) « *des suites de blessures de guerre* ». Il était célibataire et en 1911, bûcheron à Frasne. Il avait 41 ans.

Son corps a été rapatrié le 13 avril 1922 à Besançon (Doubs), pour être inhumé le surlendemain à La Rivière.

#### **LHOMME Vital Xavier**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 60<sup>e</sup> R.I. est tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à Jonchery-sur-Suippe (Marne).

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 32 ans.

Il est inhumé à la Nécropole nationale de Jonchery-sur-Suippe (Marne). Ossuaire 2.

#### **PAULIN Albert Jules René**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 44<sup>e</sup> R.I. est mort « *Tué à l'ennemi, entre le 25 et le 29 septembre 1915* » à Saint-Hilaire-le-Grand au nord de Jonchery-sur-Suippe (Marne) :

Il était célibataire et cultivateur. *Il avait* 20 ans.

#### **ROUSSELET Antoni Marie Émile**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 160<sup>e</sup> R.I. est mort « *Tué à l'ennemi* » le 24 septembre 1915 à Ripont (Marne).

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 20 ans.

Trouvent également la mort au cours de l'année 1915 :

#### **BERRARD Gaston François Joseph**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 15<sup>e</sup> B.C.P. est blessé le 2 décembre 1914 près de Rodern (Haut-Rhin) et mort le 25 février 1915 à l'hôpital Saint-Jacques à Besançon (Doubs) « *des suites de blessures de guerre* ».

Il avait épousé le 14 août 1913 à La Rivière Aline Marie Françoise Lonchamp, couturière. Il était père d'un fils, Joseph Marie Constant, né le 4 avril 1913 à La Rivière. Il était ouvrier ferblantier à l'entreprise Dichamp Honoré. Il avait 22 ans.

En mai et juin 1915, une nouvelle offensive est déclenchée en Artois.

#### **JACOT Paul Marie Joseph**

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 31<sup>e</sup> B.C.P. est mort « *Tué à l'ennemi* » le 10 mai 1915 à Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) :

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 20 ans.

#### **LHOMME Lucien Joseph**



Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 149<sup>e</sup> R.I. a « *Disparu* » et déclaré *mort* le 29 mai 1915 à Aix-Noulette (Pas-de-Calais) Jugement rendu à Pontarlier (Doubs) le 14 avril 1921.

Il était célibataire et cultivateur. Il avait 23 ans.

**DELAVERNE Marie François Xavier Félicien**

Chasseur de 2e classe au 15<sup>e</sup> B.C.A. est mort « *Tué à l'ennemi* » le 14 juin 1915 à Winterhagel-Sondernach (Haut-Rhin) :

Il était célibataire, employé aux lignes télégraphiques. Il avait 23 ans.

Il est inhumé à la Nécropole nationale Le Bois de Maettle à Sondernach (Haut-Rhin). Tombe 234.

Au bout de l'année 1915, le bilan est effrayant : 112 000 hommes tombés en Artois pour une avancée du front de 4 kilomètres et, en Champagne, 182 000 victimes pour un gain de 5 kilomètres.

Pour la plupart, les mobilisés de notre région étaient cultivateurs, alors la vie reprend dans le pays et on tente de s'organiser.

Les femmes sont chargées de faire tourner les fermes désertées par les hommes. Les poilus avaient droit à trois permissions annuelles de huit jours, mais pendant

les offensives, elles étaient suspendues. « *Septembre 1915 [...]. C'est aussi le moment où les permissions de sept jours ont été établies à une moyenne de 3%. Beaucoup n'iront jamais en permission.* » (Henri Rousselet)

Les femmes se font aider par les anciens qui n'ont pas été mobilisés. Les enfants prennent part à la tâche. Comme dans la plupart des villages, la commune vient en aide financièrement aux mobilisés et à leur famille. Contrairement à Bouverans ou Bonnevaux, on ne trouve aucune trace de ces aides dans les archives de La Rivière. Elles sont cependant attestées par la lettre que Pierre Pilod écrit à son oncle Lucien Pillod, alors maire de La Rivière, le 15 janvier 1915.

« *Je vous écrit ces deux mots pour vous donner de mes nouvelles et aussi pour vous remercier de la bonne pensée que vous avez eue de voter dix francs en commune pour tous les hommes de la commune étant sous les drapeaux* ».

Quand 1916 point, chacun sait que la guerre sera longue mais qui se doute qu'elle n'en est qu'à son tiers ?

Léopold DELAVENNE Ablain St Nazaire 15-01-1915  
Paul JACOT Notre Dame de Lorette 10-05-1915  
Lucien LHOMME Aix Moulette 29-05-1915  
Louis RENAUD Angres 25-09-1915

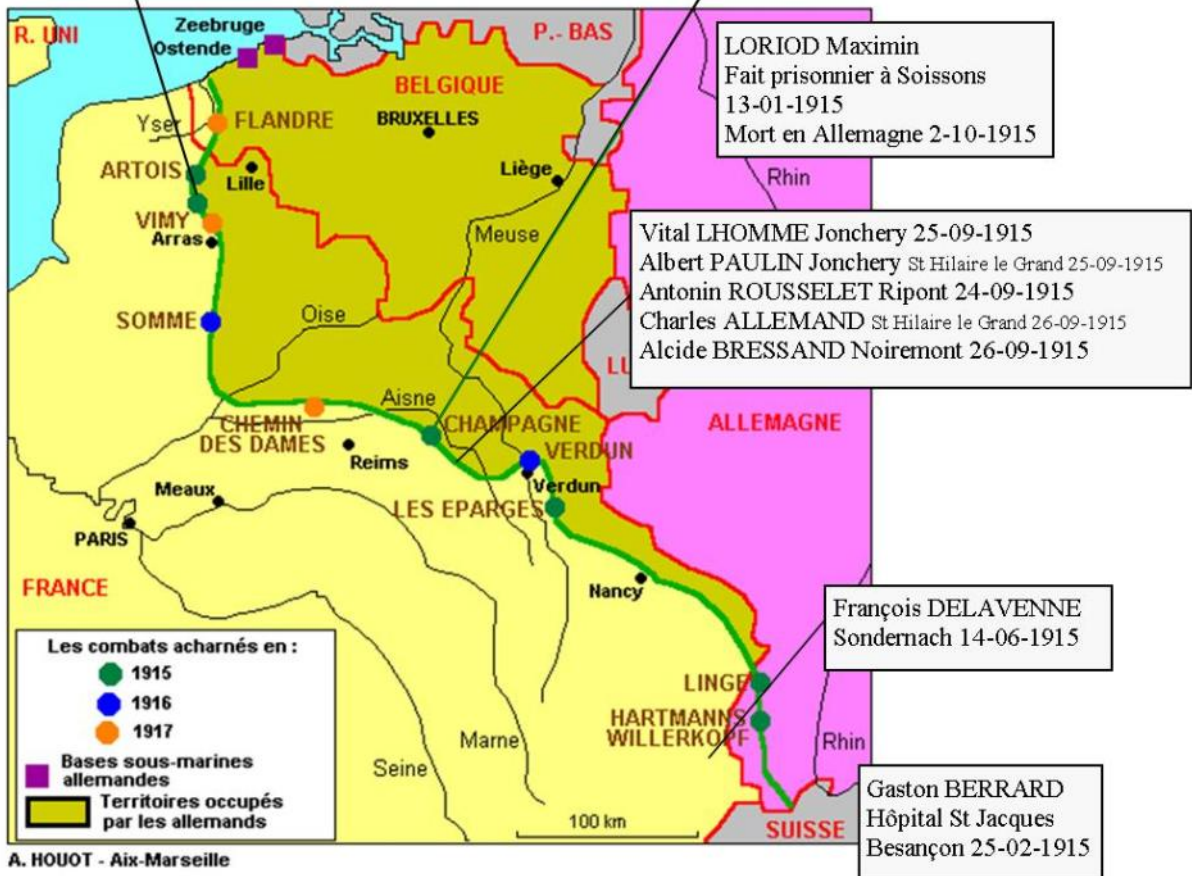
Jules BOURDIN Soissons 13-01-1915  
Joseph CLEMENT Cuffies 13-01-1915

LORIOD Maximin  
Fait prisonnier à Soissons  
13-01-1915  
Mort en Allemagne 2-10-1915

Vital LHOMME Jonchery 25-09-1915  
Albert PAULIN Jonchery St Hilaire le Grand 25-09-1915  
Antonin ROUSSELET Ripont 24-09-1915  
Charles ALLEMAND St Hilaire le Grand 26-09-1915  
Alcide BRESSAND Noiremont 26-09-1915

François DELAVENNE  
Sondernach 14-06-1915

Gaston BERRARD  
Hôpital St Jacques  
Besançon 25-02-1915



# Nouveaux commerces et services

## Agence postale communale

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le bureau de Poste de la commune a fermé ses portes.

Le Conseil Municipal a souhaité pérenniser la présence postale sur la commune et a fait le choix de transformer le bureau de Poste en Agence Postale Communale.



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE



Les services postaux sont donc assurés par la secrétaire de mairie, au 8 rue Charles le Téméraire.

Pascale vous accueille les

Lundi, Mardi et Jeudi

de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Vendredi de 15 h à 17 h

Samedi de 10 h à 12 h.

Merci de respecter ces horaires d'ouverture afin de ne pas pénaliser Pascale dans son travail quotidien.



## Boucherie les saveurs du Mont Noir

Nouveau à La Rivière Drugeon, un boucher- charcutier-traiteur des « Saveurs du Mont Noir » se déplace à votre domicile tous les mercredis des semaines paires.

Passage entre 11 h 30 et 13 h 30.

N'hésitez pas à contacter Sébastien au 06.07.11.01.22 pour une livraison à votre porte...

### Boucher Charcutier Traiteur

SARL LES SAVEURS DU MONT NOIR

Pommier René

72, Grande Rue 39460 FONCINE LE HAUT

Téléphone : 03.84.51.90.54

Mail : [les.saveursdumontnoir@orange.fr](mailto:les.saveursdumontnoir@orange.fr)



## Kebab du village

Un camion ambulant KEBAB DU VILLAGE vous propose tous les vendredi soir Döner Kebab, Durum ou Panini, sur la place de l'étang.

N'hésitez pas à lui passer une commande au 06.46.71.81.87



**KEBAB  
DU VILLAGE**  
Tél: 06 46 71 81 87

présent le:

Lundi: Arc-sous-cicon  
Mardi: Vaux-et-chantegrue  
Mercredi: Mouthe  
Jeudi: Mignovillard  
Vendredi: La Rivière-Drugeon  
Dimanche: Mouthe

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Le 11e sandwich vous est offert  
Ne pas jeter sur la voie publique - 6ème sens

# Evènements

## Course d'orientation

Au printemps, vous avez peut-être pu observer un personnage atypique dans les rues et recoins du village, une personne à casquette avec un pupitre-tablette qui semblait concentré sur les éléments du paysage... Ce n'était autre que Jacky, cartographe du club Balise 25 chargé de remettre à jour les cartes de course d'orientation.

Ainsi, le 23 juillet, ce ne sont pas moins de 1500 coureurs, de 20 nationalités différentes, qui étaient réunis pour la première épreuve des « 4 jours de France ». Notre village accueillait une épreuve de sprint à laquelle s'ajoutaient des épreuves de moyenne et longue distance à Mouthe et Chaux-Neuve du 24 au 26 juillet.

Le Club Balise 25 et le directeur de course, Michel Vuillemin, remercient les nombreux propriétaires qui ont autorisé le passage des coureurs sur leur terrain et la commune pour le prêt de matériel.



## Expo & Repas MALGACHE

L'Association Culturelle a accueilli les 9 et 10 septembre 2015 à la Maison du Temps Libre une exposition intitulée *Madagascar Regards*. Cette manifestation organisée par Equinoxe avait pour but de collecter les fonds nécessaires afin de rénover le toit de l'école d'Ambovona et de payer les salaires des instituteurs de l'école d'Ambolotara.

A l'origine de tout cela, il y a hélas un drame. Une fillette d'Ambolotara qui se rendait à l'école dans le village voisin s'est noyée dans la rivière en crue. Les parents d'élèves se sont mobilisés pour construire une école dans leur propre village et ont contacté



l'association **Gas'espoir** qui aidait les paysans des alentours. Ils ont bâti les murs du bord mais, alors qu'il ne restait plus que le toit à poser, un

cyclone a tout emporté. **Gas'espoir** a donc décidé de reconstruire en dur. L'école a vu le jour en août 2013. Les salaires des instituteurs sont temporairement assurés par l'association dans l'attente d'un projet qui

permettrait aux parents d'élèves de les prendre en charge.

**Equinoxe**, bien qu'étant avant tout une association à but artistique, joint l'utile à l'agréable en travaillant souvent avec deux associations humanitaires, **Gas'espoir** et **Avana** qui se consacrent à Madagascar. C'est ainsi que Patricia Coignard a présenté une belle série de photos prises lors de sa dernière visite dans l'Ile rouge, tandis que Gilbert Chagrot exposait une quinzaine de pastels de femmes et d'enfants malgaches. Le samedi soir un excellent repas malgache concocté par la présidente de **Gas'espoir**, Marina Razafindrazaka, a fait le bonheur des convives.



Ces deux journées ont été un grand moment de convivialité, de solidarité et d'échanges.

Les objectifs ont été atteints puisque le toit pourra être rénové dans les plus brefs délais et que les instituteurs recevront leur salaire pour l'année qui vient.

**Equinoxe** et **Gas'espoir** ont tenu à remercier **L'Association Culturelle** et la municipalité de La Rivière qui ont permis le succès de cette manifestation.

## Concert à l'Eglise

Le 29 novembre, le concert à l'Eglise a attiré de nombreux spectateurs.

Le groupe d'hommes « Les Marchands de bonheur » ont su réchauffer les cœurs en chantant « Noël ».

La totalité des dons récoltés (1 500 €) lors de cette soirée a été reversée à La Ligue Contre le Cancer.



## Inauguration du Sentier d'interprétation « DRUGEON ET DRAGON »

L'inauguration du sentier, par la communauté de communes, le 2 juillet 2015 a permis l'ouverture officielle du sentier « Drugeon et Dragon », sentier financé par la CFD, le Conseil régional, le Conseil général et l'Europe.



Ce parcours familial nous emmène sur « la piste du Dragon » et retrace une partie de l'Histoire de la commune en mettant en valeur également son patrimoine naturel. Il compte 11 bornes d'interprétation, un balisage « patte de dragon » et un dépliant disponible en commune ou au CPIE pour aboutir à la découverte d'un trésor...

Ce parcours a rencontré un grand succès cet été avec plusieurs centaines de curieux qui ont déjà marché à la recherche de la fibule !



## Opéra promenade « Les Brigands »

Après Cendrillon en 2006, Carmen en 2008, l'ensemble **Justiniana** s'est invité fin août à La Rivière-Drugeon et nous a interprété un opéra-promenade « Les Brigands » de Jacques Offenbach.

La particularité de cet ensemble est d'exporter l'opéra à la campagne pour tout public et aussi de faire participer les habitants qui le souhaitent grâce aux ateliers de Roberto Graiff, chef de chœur et d'Amélie Parias, metteur en scène. Et aussi pour deux jours, la veille de la représentation, les artistes, chanteurs et musiciens ainsi que les techniciens, vont partager le quotidien des habitants, tant au niveau de l'hébergement que de la restauration.



La pluie s'étant invitée tout le dimanche, la représentation a donc été reportée au lendemain, le lundi 24 août.

Les spectateurs ont suivi les musiciens pour une déambulation à travers le village, et la magie des lieux méticuleusement choisis par Amélie Parias, a opéré et les décors naturels ont été magnifiés par les couleurs du ciel et de la nuit.



Dans de beaux décors naturels, des chanteurs d'exception, des brigands rebelles, joyeux, ivres ou travestis, des marmitons enjoués, des carabiniers qui arrivent toujours trop tard..., à peu près une cinquantaine de choristes et figurants amateurs, ont donné un spectacle grandiose sublimé par la musique enjouée d'Offenbach dirigée par Sylvie Leroy.

L'association culturelle remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la bonne réussite du spectacle : les choristes, les personnes qui ont permis l'installation des scènes sur leur propriété, les bénévoles pour le montage et démontage, sans oublier ceux et celles qui ont bien voulu accueillir toute la troupe pour l'hébergement et les repas.

Pour de plus amples d'informations sur « l'ensemble **JUSTINIANA** », <http://www.justiniana.com/>



## Trail du Drugeon

9<sup>ème</sup> édition, quelle belle édition, une grande réussite pour ce trail qui pourrait aussi se nommer le trail de l'amitié et de la solidarité !

En ce beau dimanche de septembre, les foulques et canards de l'étang ont vu du spectacle avec les 450 coureurs, qui sans faire de bruit ont avalé les sentiers du Laveron pour terminer par un demi tour de l'étang.

A ce petit jeu, c'est un Népalais, coureur de haut niveau qui a franchi la ligne d'arrivée des 36 km en tête en effaçant l'ancien record de Didier Roy de plus de 3 minutes : Sange Sherpa le traileur à l'éternel sourire.

Une grande fête de la course à pied avec comme nouveauté la patrouille à deux qui a vu la participation de plusieurs couples célèbres dont Vincent Defrasne et son épouse. Les courses patrouille en famille de l'après-midi remportant toujours un vif succès. Sans oublier non plus la succulente morbiflette préparée par Yves Bohin, ni le cadeau souvenir : un pot de miel offert à tous les participants et récolté par Gérard Clerc dans les environs de La Rivière-Drugeon, un pur produit local !



Une grande fête de la solidarité avec la mise en jeu d'un challenge et la participation d'une trentaine d'amis de J-Claude Vittver décédé l'an dernier, un grand moment d'émotion à l'arrivée et à la prise de parole de son épouse.

Solidarité également avec un stand Népal tenu par plusieurs personnes ou associations qui soutiennent le Népal après le séisme du 25 avril.

Une belle édition avec du soleil sur le stade et dans les cœurs des participants et organisateurs. Rendez vous le 5 sept 2016 pour la 10<sup>ème</sup> édition !

## Virades de l'espoir

Ce dimanche 27 septembre, ont eu lieu les 5<sup>ème</sup> Virades de l'Espoir organisées à La Rivière Drugeon. Dès le mois de janvier, la dizaine de membres du comité œuvre pour organiser au mieux cette journée. Grâce à la centaine de bénévoles présents le jour J, ce 27 septembre s'est déroulé sous le signe de la convivialité et de la générosité autour des différentes animations et stands.

Parce que le slogan des Virades est « Donner son souffle à ceux qui en manquent », les parcours pédestres et cyclistes sont au cœur de cette journée. 5227 km ont été parcourus par 556 sportifs (dont 67 vététistes). La virade de La Rivière Drugeon a permis de reverser plus de 38 000 euros à l'association « Vaincre la mucoviscidose. » Depuis 31 ans, les Virades de l'Espoir sont l'animation phare de « Vaincre la mucoviscidose ». En 2014, c'est 4,5 millions qui ont été collectés durant ce dernier dimanche de septembre dans toute la France grâce à 30 000 bénévoles.

Depuis 50 ans, la générosité du public et des partenaires permet à « Vaincre la mucoviscidose »



d'être présent auprès des malades et de leurs familles autour de quatre missions : guérir (en finançant des projets de recherche), soigner (en améliorant la qualité des soins), améliorer la qualité de vie des patients, informer et sensibiliser. Même si de grands progrès ont

été faits dans le domaine de la recherche ces dernières années, on ne sait toujours pas guérir la mucoviscidose, maladie génétique complexe du fait du grand nombre de mutations du gène. La Franche-Comté compte 122 personnes atteintes de mucoviscidose (autant d'enfants que d'adulte).

Pour plus d'informations ou pour un don :

[vaincrelamuco.org](http://vaincrelamuco.org)

Nous remercions tous les participants à la Virade, tous les donateurs et tous les partenaires.

Merci aussi aux nombreux bénévoles : sans vous rien n'est possible. A l'année prochaine !!

Les dons sont encore possible jusqu'à la fin de l'année.

Pour tout renseignement, contacter  
Gérard Pilod : 03 81 49 85 20.  
Sonia Busi, maman de Lino.

# Vie associative

## ACCA L'Echo du Bouquet

L'association de chasse compte 40 membres. Elle a malheureusement perdu cette année, 2 de ses membres fidèles à cette passion depuis longtemps, Daniel Baudet et Fredy Schönleber.

Remerciements sincères à l'Association « La Gachette d'Or » qui nous met à disposition ses locaux durant la saison pour le lieu de RDV des chasseurs. Nous nous retrouvons avant les battues dans ce local et il permet également aux chasseurs venant de l'extérieur de disposer d'un lieu pour le repas du midi "à l'abri".

Bureau	Président	ROUSSELET Olivier
	Vice-Président	COURTET Maxime
	Trésorier	BOURDIN Franck
	Secrétaire	GRILLON Bernard

## Amicale Des Artisans Commerçants – ADAC

Notre association est composée de 6 membres actifs :

**Robert BACHELET** Président (ancien boulanger du village)

**Jean Marie PATOZ** Trésorier (brocanteur)

**Gilles LONCHAMPT** secrétaire (ancien fleuriste)

Les autres membres :

**Christian LONCHAMPT** (membre de la coopérative laitière)

**Stéphanie VOUILLOT** (Vendeuse Indépendante de produits de beauté)

**Emilie POUTHIER** (Vendeuse de pièces moto et montage de pneus)

Tous nos membres (assistés de leur conjoint) ont de cesse de proposer des animations diverses et variées pour le plaisir des habitants du village.

Notre souhait est de faire vivre le village et de provoquer des rencontres multi-générationnelles. La joie, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous à chacune de nos manifestations.

Les fonds collectés lors de celles-ci sont remis à diverses associations locales :

En fin d'année 2014, des jouets ont été offerts à l'occasion de la fête de Noël du service pédiatrique de l'Hôpital de Pontarlier où nous avons été conviés.

En plus de notre participation active en qualité de bénévoles lors des Virades de l'espoir, nous avons fait un don au profit de cette association.

En 2015, nous avons organisé un super LOTO, ainsi qu'une soirée cabaret spectacle. Nous avons dû malheureusement annuler le défilé de carnaval prévu dans les rues du village pour cause de météo trop incertaine.

Nous remercions les habitants du village pour leur

Samedi 21 novembre 2015 à 20H30



**PROPOSÉ ET ORCHESTRÉ PAR LES POTES À GERMAINE**



Brian et Show sexy gogo



AVEC DOUXDOUILLE (HUMOUR) HERVE DEMET (MIME)



Salle des Fêtes

Entrée 26 € repas froid compris

Réservation au 06 23 84 63 63



participation active à ces manifestations et espérons que les villageois porteront autant d'intérêt à nos prochaines animations.

Pour 2016, nous n'avons que des projets à l'étude pour le moment, mais nous pouvons d'ores et déjà vous informer que notre loto aura lieu, nous vous y attendons nombreux (pour connaître la date, surveiller les panneaux d'affichage).

**Tous les membres de l'association et leurs conjoints vous souhaitent une très bonne année 2016**

## Association des Anciens Combattants

5 Décembre 2014 :

La journée du souvenir des combats du Maroc et Tunisie et de la guerre d'Algérie a été célébrée au Monument aux Morts de Courvières où les anciens combattants étaient nombreux.

8 Mai 2015 :

La cérémonie a eu lieu avec la participation de la population. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le drapeau des FFI du secteur de La Rivière a été porté par un jeune du village, Lucas.

Les enfants ont chanté la Marseillaise avec la population présente et un vin d'honneur a été offert par la Mairie pour clore cette célébration.

13 juillet 2015 :

Les 2 portes drapeaux de La Rivière se sont rendus à la stèle de Marie-Hélène Wulleumier (La Planée) à l'occasion du dépôt d'une plaque commémorative sur le lieux où elle a été fusillée.



## La Boule Riparienne

Comme toutes les années, nous avons organisé 3 concours dont le concours des sociétaires où de nombreux adhérents étaient au rendez-vous.

Un apéritif de bienvenue a été servi au boulodrome suivi d'un repas au restaurant chez "Lou-Let", le tout offert par la société de la Boule Riparienne.

A 14 heures, le concours s'est déroulé dans une ambiance conviviale et par une belle journée d'automne, puis fut clôturé par une remise de lots à tous les participants.

Cette année, c'est un nouveau venu dans le club, Monsieur Daniel CYBULA, qui décrocha la première place, suivi de Pascale Perrin, la secrétaire.



Il est regrettable que cette année encore, nous ayons subi un vol la veille du Challenge Albert Bressand ainsi que des dégradations du bâtiment (carreaux cassés, débris laissés sur le boulodrome). Avec l'aide de Monsieur Le Maire et de ses Conseillers municipaux, nous espérons et nous comptons sur la civilité des personnes concernées durant les années à venir.

Le club vous invite à venir participer à nos concours ou à faire partie de l'association durant l'année 2016 où vous sera réservé un bon accueil.

## Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié de La Rivière - Drugeon a vu le jour en 1976.

A ce jour, près de 75 personnes sont inscrites au Club. Toutes les personnes retraitées sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter la présidente Renée Bertrand si vous souhaitez participer.



Les réunions se déroulent le mardi de 14 h à 18 h à la salle des associations à côté de l'ancienne mairie, avec une pause café et gâteaux vers 16 h 30.

Se retrouvent des joueurs de tarot, de belote, de domino, de triomino, de scrabble, soit environ 20 à 30

personnes qui partagent leur goût du jeu.

Le 2 mars 2015, le tournoi de tarot a rencontré un franc succès avec 136 inscrits.

Le 9 septembre 2015 a eu lieu le traditionnel pique nique à Cessay qui est toujours une journée très agréable.

Nous nous retrouvons également en cours d'année pour le repas « grenouilles » et nous organisons un loto le Lundi de Pâques à Chaffois.

Le Comité est composé de 9 membres actifs. Merci à eux pour leur implication.

## C.P.I.E du Haut Doubs

L'année 2015 fut bien remplie pour le CPIE du Haut-Doubs sur le territoire de la commune : interventions scolaires dans les écoles, sorties avec le grand public, tenue de stand sur manifestations, création de sentiers de découverte, formation professionnelle, etc.

Le centre de ressources (avec plus de 2000 ouvrages dédiés à l'environnement) est désormais ouvert le mercredi matin. Cette année, grâce aux ouvrages sur les tourbières et aux photos de Mme Petit, une exposition sur les tourbières a été créée et affichée dans le chalet d'accueil de Frasne.

### Initiation à l'apiculture

Grâce à l'aide précieuse de Gérard Clerc, le CPIE a installé en 2014 un **rucher-école** sur la commune de La Rivière-Druegeon.

Plusieurs animations sont organisées autour de ce rucher dont une **formation** de 6

séances « **débuter en apiculture** » qui a lieu depuis 2 ans.



Connaître l'abeille, savoir choisir un essaim, pouvoir mettre une ruche en place et en maîtriser les différentes étapes d'intervention au gré des saisons, apprendre à extraire le miel ou la propolis, tels sont les objectifs de la formation.

Les écoles de la Communauté de communes ont également été sensibilisées à l'importance des abeilles sur l'année 2014-2015 : **9 classes ont participé à un programme éducatif de 2 séances.**

Au début de l'été 2015, une **ruche pédagogique « BEE PASS »** a été installée au fond du jardin de curé, en partenariat avec la mairie. Il s'agit d'une ruche de proximité qui permet aux abeilles d'entrer et de sortir à plus de 2m50 au-dessus du sol. Elle offre la possibilité d'observer les abeilles sans les déranger et donc en toute sécurité.

### Jardin en fête

En partenariat avec l'association culturelle de La Rivière-Druegeon, le CPIE a organisé le samedi 14 juin la journée festive au jardin de curé : « Jardin en fête ».

Plus de 500 personnes ont profité de cette journée ensoleillée qui avait pour thème les abeilles avec pour programme : ateliers ludiques, troc plantes, visite du jardin, initiation à la vannerie, marché de producteurs, contes, jeux grandeur nature, exposition photo...

### Accueil de loisirs

L'équipe d'animateurs du CPIE propose pendant les petites et les grandes vacances un accueil de loisirs à la maison de l'environnement. 6 semaines d'animation ont



Haut-Doubs

été proposées en 2015 avec des thématiques différentes : enquête au potager, sur les traces du printemps, les petits cro-magnons, etc.

Grâce à ces séjours, plus de 70 enfants du secteur ont pu s'initier au land'art, à la cuisine sauvage, à la construction de gîtes à insectes, à l'observation des p'tites bêtes de l'étang, à la construction de cabanes, etc.

### Sentier « Druegeon & Dragon »

En 2013, la Communauté de Communes Frasne-Druegeon et le CPIE ont initié un dossier dans le cadre de l'appel à projet « tourisme de nature » lancé par la Région Franche-Comté, pour valoriser les villages de La Rivière-Druegeon et Vaux-et-Chantegrue.

Les dossiers ayant été retenus, le CPIE a travaillé sur la conception des 2 sentiers : étude du terrain, rédaction des contenus des supports, mise en page et promotion.

Le sentier de découverte « Druegeon & Dragon » met en valeur le patrimoine naturel et bâti de La Rivière-Druegeon : traces des moulins du village, des remparts et du château, étang et observatoire ornithologique, reméandrement du Druegeon, jardin de curé...

### A la recherche de la fibule aux 2 dragons...



Une quête ludique est proposée à un public familial, où le but est de retrouver la fibule disparue dans le village, en référence aux objets trouvés dans le secteur lors des fouilles de tombes (tumulus) datant de l'âge de fer.

Pour vous aider dans cette enquête, 11 bornes d'informations et d'autres médias jalonnent le parcours ; un livret est également disponible sur les bornes d'accueil et dans les commerces.

*Maître d'ouvrage : Communauté de communes Frasne-Druegeon*

*Financements : Région Franche-Comté, Département du Doubs, Commissariat du massif du Jura (Fonds européens FEDER), Communauté de communes Frasne-Druegeon.*



## Association culturelle

Conformément à ses statuts l'Association Culturelle organise des manifestations culturelles dans le village. En 2015, le jardin de curé a proposé deux journées d'animation en juin et septembre, en août une soirée contes qui a particulièrement séduit le public, petits et grands. Les visites commentées de l'été sont toujours bien appréciées autant par les autochtones que par les touristes et les habitants du village profitent très souvent de ce lieu agréable et calme. A l'automne, des classes de collège ont visité le jardin ainsi que les quatre classes de la maternelle de Bannans.

Il est entretenu tout au long de l'année par des bénévoles, surtout des villages voisins. Les nombreuses sollicitations pour les rejoindre ne rencontrent pas beaucoup d'échos. Il serait regrettable que ce patrimoine qui fait l'originalité et la fierté de notre village reste à l'abandon, faute de l'intérêt qui lui est porté.

Pas besoin d'être un pro du jardinage, chacun peut y trouver une occupation et partager de bons moments entre passionnés. Venez nous rejoindre,



nous sommes au jardin tous les jeudis après-midi et les jeudis matins pendant l'été.

Pour faire suite aux manifestations de novembre 2014 célébrant le Centenaire de la Première Guerre mondiale, l'Association a organisé un voyage de deux jours à Verdun. Les 57 participants ont découvert la guerre des mines au travers du site de la Butte de Vauquois, ont visité le fort de Vaux et assisté au spectacle « Des flammes à la lumière ». Un groupe s'est rendu à la nécropole nationale du Faubourg Pavé sur les tombes de Nicolas Allemand et Louis Delavenne.

L'association a apporté son soutien technique à la représentation de l'opéra-comique d'Offenbach « les Brigands » joué dans les rues du village par la compagnie Justiniana de même qu'au concert de Noël donné en l'église le 29 novembre par les Marchands de bonheur, au profit de la Ligue contre le Cancer. L'adhésion à l'Association Culturelle est ouverte à tous les habitants du village, sans cotisation d'entrée. Vous pouvez contacter le président Hervé Claudet ou la trésorière Danièle Grillon.

## Drugeon rallye team

Le 11 Avril 2015 l'association en partenariat avec l'ASA SEQUANIE a organisé le rallye de la Rivière Drugeon. Pleine réussite pour cette agréable journée avec plus de 140 voitures engagées.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de ce rallye.

A l'année prochaine..

Tous les équipages remercient sincèrement leurs sponsors sans lesquels la pratique de leur sport favori ne pourrait se réaliser.

Quelques résultats

### 206 RC de PAULIN Jérôme et Rousselet Christophe :

Rallye Séquanie La Rivière Drugeon : 15<sup>ème</sup> au scratch, 2<sup>ème</sup> de classe

Rallye du Val D'Orain : abandon mécanique

Rallye Matour : 22<sup>ème</sup> au scratch, 1<sup>er</sup> de classe

Rallye de Montbéliard : abandon mécanique

### 206 RC de PAULIN Anthony et Hervé Faivre :

Rallye Séquanie La Rivière Drugeon : 44<sup>ème</sup> au scratch, 6<sup>ème</sup> de classe A7

Rallye Matour : 50<sup>ème</sup> au scratch, 7<sup>ème</sup> de classe, F2000 14

Rallye Val d'Orain : 30<sup>ème</sup> au scratch, 5<sup>ème</sup> de classe, A7

### Renault Clio de Dichamp Anthony et Alex Florençon :

Rallye du Val D'Orain : 32<sup>ème</sup> au scratch, 10<sup>ème</sup> de classe, 6<sup>ème</sup> de groupe

Rallye de la plaine : 21<sup>ème</sup> au scratch, 1<sup>er</sup> de classe, 5<sup>ème</sup> de groupe

Rallye du Sel (Salins) : 28<sup>ème</sup> au scratch, 1<sup>er</sup> de classe, 5<sup>ème</sup> de groupe

Rallye national du Suran : 37<sup>ème</sup> au scratch, 15<sup>ème</sup> de classe, 4<sup>ème</sup> de groupe

### Simca Rallye 2 de Pascal Dichamp :

Ronde du jura : 76<sup>ème</sup> au scratch, 3<sup>ème</sup> de classe, 14<sup>ème</sup> de groupe

Rallye du sel (Salins) : 92<sup>ème</sup> au scratch, 7<sup>ème</sup> de classe, 32<sup>ème</sup> de groupe

Rallye du val d'Orain : 65<sup>ème</sup> au scratch, 6<sup>ème</sup> de classe, 22<sup>ème</sup> de groupe

Et a également participé à plusieurs montées historiques : Salins, Bolandoz, Villers s/ Chalamont, ...

### Simca Rallye 2 de Fabrice Marguet et sa fille Marina :

Ronde du jura : Abandon

Rallye du Val d'Orain : 66<sup>ème</sup> au scratch, 7<sup>ème</sup> de classe, 23<sup>ème</sup> de groupe

Rallye du sel : Abandon

**Bravo à nos équipages pour leur perspicacité et leur envie d'aller de l'avant afin d'assouvir leur passion**



## Drugeon sports

### Effectifs

En cette année 2015/2016 notre club avoisine les 165 licenciés, L'effectif se compose ainsi :

- 20 dirigeants (dont 1 femme)
- 42 licenciés seniors entraînés par Michael Rayssac
- 18 licenciées seniors Féminines entraînés par Benoit Martinez
- 15 licenciées encadrées par Stéphane Courtet en U17 F
- 18 licenciés encadrés par Jean-Claude Droz-Bartholet U15-U14
- 17 licenciés en U13-U12 entraînés par Patrice Jacques et Sylvain Defrasne
- 14 licenciés en U11-U10 entraîné par Claude André, dirigés par Olivier Bourdin et Jean-Vincent Girardet
- 20 licenciés en U9-U8-U7-U6 entraînés par Claude André.

Faute d'effectif suffisant, l'équipe U18 a fait forfait général pour la saison.

Depuis cette année, une entente U13 Féminine Val Du Drugeon s'est créée et implantée à Chaffois, toute fille née en 2003 jusqu'à 2006 et qui ne souhaite pas jouer avec des garçons peut intégrer cette équipe.

Un grand merci à tous les dirigeants(es) et aux parents bénévoles qui aident aux déplacements et à l'encadrement.

**Le club est à la recherche d'un arbitre et de dirigeants pour compléter les équipes en place, n'hésitez pas à prendre contact avec un membre du bureau ou un responsable des équipes.**

### Un nouveau bureau

Suite à l'assemblée générale du club, de nouveaux visages sont apparus dans le bureau :

- Président : Grégory POURCHET
- Président Délégué : Nicolas SCALABRINO
- Vice-Président : Joël PASTEUR
- Trésorier : Loïc MULLER
- Vice-Trésorière : Elodie BAUDIN
- Secrétaire : Nicole PASTEUR
- Secrétaire Adjoint : Thomas MATHIS

### Des résultats encourageants

Depuis le début de la saison, Michael RAYSSAC est le nouvel entraîneur des équipes seniors.

L'équipe A réalise une belle première partie de saison et est toujours en course pour l'accession en deuxième division. L'équipe B, promue cette année, est en bonne voie pour se maintenir en quatrième division.

A noté que l'équipe U14-U15 accède quant à elle à la première division pour la phase printemps.



L'équipe U14-15

### Kop of Drugeon



### Le Sport est une fête

Depuis trois années, Drugeon Sports possède son propre KOP de supporters, une vingtaine de jeunes donnent de la voix de temps en temps surtout en match de coupe au bord du terrain. N'hésitez pas à venir vous aussi encourager toutes nos équipes le samedi et le dimanche.

### Les Prochaines manifestations

Nous vous attendons nombreux aux différentes manifestations du club :

**Concours de belote** : Vendredi 22 Avril 2016 à La Rivière Drugeon

**Loto** avec Kiki à Chaffois le Vendredi 6 Mai 2016.

**Tournoi challenge du souvenir** : été 2016, date à définir

**Pétanque** le samedi 13 août 2016.

**Concours de tarot** le Vendredi 16 Décembre 2016, Lieu à définir.

**Le président Grégory Pourchet**

## La Gâchette D'or

Une nouvelle activité à La Rivière Drugeon

L'Association La Gâchette D'or qui a pour but la pratique du tir sur cible mobile, plus connue sous la dénomination de Ball-trap est une association qui a été créée en 1978 et qui a pratiqué son activité sur la commune de PONTARLIER jusqu'à fin 2009.

Suite à des projets d'urbanisation se rapprochant de plus en plus de notre stand, notre activité n'était plus viable à long terme sur ce site.

En accord avec la ville de PONTARLIER qui nous a aidés financièrement, nous avons décidé de délocaliser notre stand sur un terrain adapté à la pratique du tir pour pérenniser notre activité.

Après deux ans de recherche nous avons repéré l'ancienne décharge de la Rivière Drugeon qui pouvait convenir à nos besoins.

Après une entrevue avec Mr le Maire et son conseil, et en concertation avec les exploitants riverains, nous avons monté un dossier de faisabilité qui a été validé.

Les travaux ont débuté en 2011 et les premiers plateaux d'argile ont été lancés en 2012.

A ce jour il nous reste encore des travaux à accomplir mais le principal a été fait.

Je tiens à remercier tout particulièrement Mr le maire pour son professionnalisme sans oublier les conseillers municipaux pour les démarches administratives et l'acceptation de notre projet ainsi que le bon accueil des Ripariens, et l'aide apportée bénévolement par plusieurs habitants de La Rivière-Drugeon et de ses environs.

Depuis cette année, en accord avec l'ACCA de La Rivière-Drugeon, nous laissons à disposition notre local d'accueil aux chasseurs pendant la période de chasse, c'est le point de ralliement avant le départ à la chasse.

Actuellement, notre association compte une quarantaine d'adhérents plus les tireurs occasionnels. Nous sommes



Local d'accueil

affiliés à la fédération française de tir et à la fédération française de ball-trap. Quelques tireurs du club font de la compétition au niveau national.

Le stand est ouvert régulièrement de mars à début septembre tous les samedis après midi et dimanche matin.

4 disciplines sont pratiquées : la fosse universelle, la mini fosse, le skeet Olympique et le compack sporting.



Fosse universelle

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le Président au 03 81 69 49 10 ou consulter notre site internet : [lagachettedor.over-blog.com](http://lagachettedor.over-blog.com)

Notre bureau est composé de 6 membres

Président : Michel MARECHAL

Trésorier : Roger FARES

Secrétaire : Damien BAUD

Membre du comité : Patrick LANQUETIN ; Daniel GAUME ; Gilles RENAUD.

Michel MARECHAL

## Le Foyer

La fête des escargots, fête populaire et conviviale organisée par l'association LE FOYER, a fêté ses 39 ans ces 19, 20, et 21 juin.

Cette année encore, le public est venu nombreux déguster les escargots et assister aux nombreuses animations : spectacle cabaret/illusion, danse country, défilé de la clique de Bonnevaux, et bien sûr les traditionnels concerts des Spiders, Let Dzur, Happiness, sans oublier le groupe local Les Snails.

L'animation phare du dimanche était le concert de Stromae avec Jessie T. C'est un show transformiste qui a beaucoup plu au public, les



morceaux du chanteur belge les plus connus (tels que "Alors on danse", "Formidable", "Papaoutai") ont été repris.

Les enfants ne se sont pas ennuyés non plus. Le beau temps du week-end a permis la mise en place d'une structure gonflable, dans laquelle les petits s'amusaient, tandis que les plus téméraires se risquaient à l'initiation aux arts du cirque. C'est encadré par des professionnels,





certaines jeunes (et moins jeunes parfois) ont appris à pratiquer le monocycle, à jongler avec des balles et des foulards, tenir en équilibre sur une poutre à quelques centimètres du sol, ou encore mettre en scène diverses acrobaties.

Le tiercé des escargots a aussi été une animation appréciée. C'est le gastéropode nommé « Pepette » qui a remporté la course cette année, avec à la clef, 750 euros de bons d'achat.

Ce fût une fois de plus une fête réussie, et ce, grâce à la centaine de bénévoles, sans qui la mise en place de cette fête ne serait pas possible. Nous les remercions vivement une nouvelle fois.

LE FOYER, outre cet événement, organise la "Boom à Boris", qui a lieu le premier dimanche des vacances de Noël, ainsi que le "bal des cochons", qui se déroule courant Avril.

L'association participe également aux Virades de l'espoir, de part le prêt de matériel, le financement du

branchement EDF et l'aide des membres de l'association en tant que bénévoles.

Pour rappel, l'association le Foyer loue du matériel pour vos manifestations :

Tables, bancs, tireuse à bière : contact Yohann Grillon au 06.82.39.71.81

Sonorisation : contact Yannick Vuittenez au 07.89.88.38.05

Camion/Remorque frigorifique : contact Sébastien Bressand (Boris) au 06.81.73.39.74

Le terrain de Tennis est également géré par l'association. Vous pouvez trouver les informations nécessaires pour jouer de Mars à Octobre sur le tableau d'affichage situé sur le terrain ou en contactant la gérante Mme Lydie Trimaille (au 23 Faubourg d'Arclin).

L'an prochain sera donc l'année de la 40<sup>ème</sup> Fête des Escargots, nous faisons d'ores et déjà appel à toutes les personnes voulant être bénévoles à venir nous rejoindre à l'Assemblée Générale qui se tiendra début Juin.

Pour terminer, voici les personnes qui composent le bureau pour l'année 2015 :

Président : Yohann Grillon

Vice-président : Jeremy Grillon

Trésorier : Adrien Trimaille

Vice-trésorier : Yannick Vuittenez

Secrétaire : Flavien Trimaille

## Association Parents d'élèves

Le rôle de l'association des Parents d'élèves Intercommunale de la Vallée du Drugeon consiste essentiellement à organiser des manifestations dont le bénéfice revient directement aux enfants par le biais de différentes participations:

- \* Classe de mer pour les élèves de CM2
- \* Voyages et sorties scolaires fin d'année
- \* Dons aux écoles maternelle et primaire ( ex: matériel pédagogique, livres...)
- \* Financement spectacles

Le Bureau est constitué de vingt membres dont :

Présidente : Adeline Paulin  
 Vice-président: Franck Grillon  
 Trésorière : Aurélie Schell  
 Secrétaire : Sandra Pouthier

Vous trouverez ci-contre le détail de nos manifestations pour l'année 2015/2016 !

Nouveauté cette année :

Nous avons proposé une vente de sapins de Noël Nordmann de production locale.

Contact : [apedrugeon25@orange.fr](mailto:apedrugeon25@orange.fr) ou sur notre page facebook : Association des parents d'élèves " Vallée du Drugeon".

La Présidente

**DATES A RETENIR !**

**APE DE LA VALLEE DU DRUGEON**  
 apedrugeon25@orange.fr  
 Association des parents d'élèves "Vallée du Drugeon"

- Loto des écoles // **Dimanche 15 novembre**  
Salle des Fêtes de la Rivière Drugeon
- Vente de Sapins de Noël // **Samedi 5 décembre**  
Ancien préau de la Rivière Drugeon  
*(vous pouvez dès à présent en réserver en nous contactant, parlez-en !!)*
- Goûter de Noël et Boum des Enfants // **Vendredi 18 décembre**  
Salle des Fêtes de la Rivière Drugeon
- Journée Pêche // **Samedi 4 juin** // Etang de la Rivière Drugeon
- Fête des Escargots avec vente de café et pâtisserie  
**Vendredi 17 et Dimanche 19 juin**
- Pique-nique de fin d'année // **Samedi 25 juin**  
Salle des Fêtes de Bannans

## Team Gavroche

Après plus de deux ans d'arrêt, je reprends la compétition au volant d'un Slider Car, c'est un proto espagnol à moteur moto.

Pour ma première course, je m'engage à Montgueux (Troyes), le tracé ne m'est pas inconnu mais avec cette voiture c'est la découverte, contre toute attente, je me classe à la première montée de course, 2<sup>ème</sup> à seulement 41 millièmes du 1<sup>er</sup> CM.

Pour ma deuxième course, je prends le départ de la Course de Côte de Malbuisson, aux essais sous la pluie malgré des pneus slicks, je me classe 2<sup>o</sup> au général à 4 centièmes du 1<sup>er</sup>.

La volonté de vouloir être au mieux à cette course à domicile me pousse à faire des essais pneumatiques mais qui ne donneront malheureusement aucun résultat même si au final je termine 2<sup>o</sup> classe, 4<sup>ème</sup> de groupe et 8<sup>ème</sup> au scratch.

Ensuite, je m'engage à St Savin où une fois encore je me retrouve à 4 centièmes du 1<sup>er</sup>.

Je termine la saison à la course de côte du circuit de Bresse qui m'a permis de travailler sur les réglages de la voiture.

Motivé par ces résultats, je vais travailler avec mon équipe technique Pep Motor, Slider Moto, Phéga Sport et Jean-Louis Bertrand sur la voiture avec pour objectif la finale des côtes 2016 qui se déroule à Limonest (Lyon) afin de me mettre en compétition avec les meilleurs pilotes de toute la France.

Je tiens à remercier ma famille et mes nombreux sponsors.



## Club Top forme



Le club TOP FORME a repris ses cours pour l'année 2015-2016, encadré par Adeline Bouhier comme professeur.

Les séances de gym où l'on pratique zumba, cardio, abdos fessiers, step... ont lieu tous les lundis soirs de 20h à 21h à la MTL et se déroulent dans une ambiance sportive et joviale.

Cette année, le club compte 23 adhérentes.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Myriam CART LAMY

Vice-présidente : Pascale BROCARD

Secrétaire : Marianne GRILLON

Trésorière : Mélanie PUTIGNY

Assesseurs : Sylvie DROZ-BARTHOLET, Bernadette BRAT et Chantal PATOZ

Pour tout renseignement, contacter Myriam au 06 07 42 96 02.

## Club vétérans football Drugeon Sports

Pour 2015 on a commencé les matchs du printemps avec un effectif de 16 joueurs ce qui nous a posé problème pour jouer certains matchs avec les absents et les blessés.

A l'automne avec l'arrivée de 4 nouveaux joueurs les matchs ont pu se dérouler normalement avec toujours au minimum 2 remplaçants.

Pour cette saison je tiens à mettre en avant 6 joueurs qui dépassent allégrement les 50 ans et qui jouent leurs matchs à fond tous les vendredi soir. En tête de liste René (Bob), avec ses 65 ans et tous ceux de plus de 50 ans : Jacky, Mario, Arnaud, Emmanuel et Manu. Merci à ces piliers qui font que le club vétérans de Drugeon Sports existe encore aujourd'hui.

Si vous avez plus 33 ans et souhaitez reprendre le foot ou pour plus d'informations, contactez Mario DUARTE au 06 40 55 61 57.





Le 24 janvier 2015, 46 personnes de + de 70 ans se sont réunies autour de la traditionnelle choucroute. Au delà du repas partagé, c'est bien le moment d'échange qui est le plus apprécié avec des retrouvailles et de bons souvenirs. Le CCAS n'oublie pas les personnes hospitalisées ou ne pouvant se déplacer à la Maison du Temps Libre : une visite et une petite boîte de chocolats permettent d'oublier l'isolement ou la maladie le temps d'un café...

Le 28 février, la famille de Laure Patoz s'est réunie pour fêter ses 90 ans en présence des membres du CCAS, au pavillon Ramsar. Le gâteau partagé a permis un moment de convivialité.



Le Centre Communal d'Action Sociale, c'est aussi de l'action pour les personnes en difficulté financière sur notre commune. En lien avec l'assistante sociale du secteur, Mme Boidard du Centre Médico-social de Pontarlier, qui suit ces familles, le CCAS peut apporter une aide ponctuelle. Cette action se concrétise par exemple par un caddy de courses qui permet de mieux vivre ces situations difficiles.

# Infos diverses

## Ligue contre le Cancer Comité du Doubs Besançon



Les actions de proximité de la Ligue s'orientent principalement vers la recherche, l'accompagnement des malades, l'information, la prévention et le dépistage.

Ces actions sont rendues possibles grâce au dévouement de nos bénévoles, à la générosité des donateurs, et au soutien des municipalités.

Nous avons le plaisir de vous informer que la collecte récemment effectuée dans votre commune s'élève à 4 565,00 Euros pour 145 donateurs et une moyenne par don de 31,48 Euros.

Un grand merci à tous et toutes pour ce formidable élan de générosité.

### La recherche

La Ligue soutient différents programmes de recherche, notamment ceux de notre CHU reconnus de grande qualité.

### Accompagnement des malades

Deux conventions signées avec le CHU de Besançon et l'Hôpital de Pontarlier.

### Information et Prévention

Bien en amont de la maladie, la prévention a pour objectif de détecter certains comportements pouvant favoriser l'apparition de certains cancers (le plus connu est la consommation tabagique), et d'éduquer la population pour qu'elle adopte des comportements favorables à la santé.

### Dépistage organisé en Franche Comté

Il est très important de répondre tous les deux ans aux invitations de l'ADECA (Association pour le Dépistage de Cancers en Franche-Comté). La Ligue incite la population à se faire dépister.

### Pôle Cancérologie Biologie (Site Minjoz Jena Besançon)

Les travaux de construction sont achevés et son inauguration a eu lieu en décembre.

La Ligue soutient, valorise cet établissement qui coordonnera toute la cancérologie en Franche-Comté, en garantissant un égal accès aux soins avec une plus grande qualité des soins. La recherche et l'innovation seront dynamisées, les conditions d'accueil des malades et de leurs proches sont améliorées.

### Visite des malades

Les malades du CHU, de la Polyclinique de Franche-Comté et de la Clinique Saint-Vincent, bénéficient des visites de quatre bénévoles formées par la Ligue pour leur offrir le soutien et le réconfort qu'ils attendent.

### Maison des Familles

Initiée par Semons l'Espoir, cette Maison des Familles améliorera les conditions de soins et d'accueil des malades, enfants, mais aussi adultes, au cœur même du CHU Jean Minjoz.

Les Comités de Franche-Comté de la Ligue (Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort) qui soutiennent cet établissement ont versé une somme de 300 000 € pour sa réalisation.

**A noter sur vos agendas  
le 22 avril 2016 à 20 h 30  
salle des fêtes de Doubs  
un nouveau spectacle  
des « Marchands de bonheur »**

Chez Ages & Vie  
Il y a de la Vie  
A La Rivière-Drugeon

7 colocataires

Simone, Paulette, Michèle, Solange, Odette,  
Fernande et Nicole

3 auxiliaires

Claudine, Corinne, Perrine

Cette maison est située au cœur des voisins,  
elle est pleine de vie

On participe aux tâches et on rit

Pluches, pâtisserie et jeux de société...

C'est donc un endroit paisible et tranquille

Ces dames peuvent se promener en toute  
sécurité

Nicole, elle donne

Paulette est discrète

Solange est un ange

Simone est bonne

Odette est coquette

Michèle est belle

Fernande est gourmande

Claudine, Corinne, Perrine sont dignes

Il est bon de vivre en société

On se sent entouré et gâté

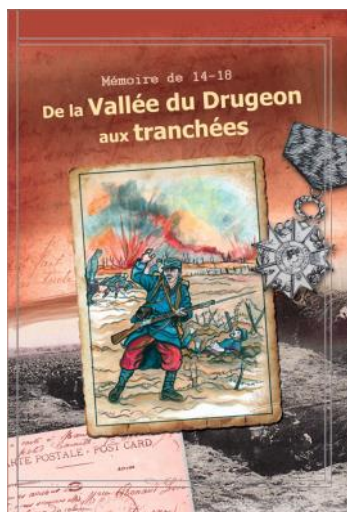
D'être à nos soins et intentionné

Nous ne sommes pas toutes de La Rivière-  
Drugeon

Mais nous sommes fières d'être à La Rivière-  
Drugeon

L'équipe d'Ages & Vie





Le groupe de travail sur la Mémoire de 14-18 s'est remis à l'ouvrage. Après l'exposition et l'édition du livre «De la vallée du Dugeon aux tranchées » tiré à 700 exemplaires et rapidement épuisé, les passeurs de mémoire des dix villages de la communauté de communes envisagent un nouveau temps fort en novembre 2016.

**Une nouvelle édition de l'ouvrage revue et augmentée est envisagée. Dans cette optique, nous sollicitons les familles pour rechercher et nous transmettre les documents qu'elles possèdent.**

Ces documents seront dupliqués dans l'instant et vous seront remis aussitôt.

Contact pour la Rivière-Dugeon :  
Danielle Grillon 03 81 89 70 76



## Amicale des donneurs de sang de Frasne

Cette Année 2015 a été riche pour nous avec l'organisation de la Marche Départementale des Donneurs de Sang qui a eu lieu à Frasne le 6 juin 2015.

Cette Journée avait pour but de faire la promotion du Don du Sang .

800 marcheurs venus du Doubs mais aussi des communes voisines du Jura ont découvert les parcours que nous avons sélectionnés en particulier les sentiers des Tourbières

Environ 400 personnes se sont présentées en 2015 au cours des 5 collectes sur Frasne.

A noter sur vos agendas :

### Les dates de collectes 2016

Les Mercredis 27 janvier

6 avril , 10 aout ,

12 Octobre et 14 Décembre

(16 h 30 à 20 h – salle d'animation)

**Nous comptons sur vous :  
DON du SANG .. DON de SOI....**

**Annie LAVAINE**



## Association Familles Rurales des Brimbelles : entraide, accueil et convivialité !

Familles Rurales est un mouvement familial associatif national et regroupe 180 000 familles adhérentes. Il est composé de 2500 associations locales, 94 fédérations régionales, départementales et nationale, 40 000 bénévoles et 20 000 salariées. Familles Rurales est agréée association de défense des consommateurs.

C'est en 1992 que le mouvement "Familles Rurales" s'est implanté à Frasne, à l'initiative de quelques parents. Le principe : répondre au mieux aux besoins des familles du secteur de Frasne et des environs. Et ce toujours dans un souci d'entraide, d'accueil, de proximité et de convivialité. Au fil des années, avec le soutien des élus et des collectivités, différentes structures ont pu voir le jour : les centres de loisirs, la halte-garderie et bien entendu les accueils périscolaires de Frasne, Vaux et Chantegrue et La Rivière-Dugeon, tout récemment, dans le cadre de l'école intercommunale. Même si l'association se consacre essentiellement à l'enfance et à la petite-enfance, elle propose aussi d'autres activités comme le club féminin, la vente d'hiver et le vide grenier au printemps. L'association souhaite également développer des animations pour les jeunes. Aujourd'hui, l'association des Brimbelles compte 15 administrateurs, 180 familles adhérentes et 18 salariées. Pour continuer son action, l'association doit pouvoir compter sur l'implication des familles. Les parents dont les enfants sont accueillis au périscolaire de La Rivière Dugeon "les p'tits poissons cools" et qui souhaitent rejoindre l'association sont donc les bienvenus !



Association Familles Rurales des Brimbelles  
14, rue de la Gare - 25560 Frasne - 03 81 89 85 07



L'ADMR est le premier réseau de services à domicile sur le département. Créé en 1945, il fédère aujourd'hui 36 associations locales réparties sur le Doubs. A l'origine principalement organisée en zone rurale et au service des familles, l'ADMR a su évoluer et diversifier ses services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.



**d'autonomie, pour une maman qui connaît une grossesse difficile, pour aider de jeunes parents débordés lors d'un retour de maternité ou pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, l'ADMR propose un bouquet de services :**

- repassage et ménage ;
- entretien du cadre de vie ;
- garde des enfants à domicile
- portage de repas ;
- téléassistance FILIEN ;
- courses, l'accompagnement et le transport ;
- garde à domicile de jour et de nuit ;
- aide à la toilette ; au lever, au coucher
- services de petit bricolage et de jardinage ...

### L'ADMR Créative

Depuis son origine, l'ADMR a toujours accompagné, voire anticipé les évolutions et les demandes de la société afin d'imaginer et de professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, l'ADMR propose à tous un service sur mesure.

### L'ADMR Militante

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR : l'implication

au quotidien des bénévoles aux côtés des salariés et la proximité grâce à un réseau dense d'associations dont la base est communale ou cantonale. **L'ADMR de Frasne est à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, rejoignez une équipe sympathique et impliquée !**

### L'ADMR au quotidien

L'ADMR intervient sur votre commune **7 jours sur 7**, auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, dans le but d'améliorer la qualité de vie ou d'aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

**Que ce soit pour les personnes en perte**

### L'ADMR, créateur d'emplois

L'ADMR de Frasne est présidée par Colette GIRARD et emploie actuellement 25 salariées ; l'équipe se composant également d'une douzaine de bénévoles.

L'ADMR met en place des démarches de tutorat : les nouveaux salariés sont accompagnés, pendant leur période d'essai, par des salariés plus expérimentés. Tout au long de leur carrière professionnelle, les salariés peuvent également accéder à des formations.

### CONTACT

Titulaire des agréments qualité délivrés par l'Etat et autorisée par le Conseil Général du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

Venez rencontrer Maryse CUENOT, secrétaire de l'association, qui vous accueille le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30. Le jeudi, accueil téléphonique.

En dehors de ces horaires d'ouverture, vous pouvez contacter la présidente au **06.80.87.34.98**

**Bureau des services ADMR**

**3 rue de la Gare – 25560 FRASNE**

**Tél. 03.81.89.87.68**

**Courriel : [admrfirasne@fede25.admr.org](mailto:admrfirasne@fede25.admr.org)**

**La Présidente, Mme Colette GIRARD**



On les attend désormais comme un rituel... on veut parler des brioches de l'ADAPEI qui vous sont proposées début octobre par Kiki, Anne-Marie, Marie-Gabrielle, Marie-Hélène ou Florence. Un grand merci à elles pour le temps passé. 168 brioches ont été vendues pour une recette de 1 177 €.

Les bénéfices de cette année seront répartis en trois affectations différentes : la Commission Loisirs Culture Sports, l'amélioration du lieu de vie des retraités du Foyer, la formation et l'accompagnement des personnes handicapées sur l'accessibilité.

Merci pour l'ADAPEI et à l'année prochaine !

## Passage à la TNT HD

**Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute**

**Définition. Etes-vous prêts ?**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

### Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



arte HD

• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de



nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

### Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

### Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement

TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un

handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

Pour la 40<sup>ème</sup> fête des escargots, le FOYER souhaite organiser une exposition photos.

Dans le but de mener à bien cette expo et la rendre attrayante et diversifiée, l'Association a besoin de votre aide et vous sollicite donc pour rechercher dans vos archives photos, articles de journaux en relation avec la fête des escargots.

Nous comptons sur vous et vous remercions de tout l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette expo.

Merci de prendre contact avec Claudet Hervé au 06 82 60 18 22 ou par mail : [h.claudiusfr@orange.fr](mailto:h.claudiusfr@orange.fr)

Toutes ces pièces seront photocopiées et vous seront restituées rapidement.

Un grand merci pour vos recherches et votre précieuse aide et à bientôt.



# Etat civil 2015

## Naissances :

TAHRI Aleyna le 23 janvier 2015  
DROGREY Jordan le 1<sup>er</sup> février 2015  
CUINET Martin le 27 février 2015  
BASSET Nahel le 19 mars 2015  
SAUDEMONT Apolline le 30 mars 2015  
CHAUVIN Louane le 22 avril 2015  
DROGREY Léonard le 23 mai 2015  
PATTON Jeanne le 31 mai 2015  
RENAUD Marcel le 11 août 2015  
BOUGNON Lilian le 27 août 2015

## Mariages

MARTINHO Mélody et SANCEY Jérémy le 25 avril 2015  
TOURNIER Laetitia et COULET Jérôme le 27 juin 2015  
BOULLIER Sandrine et GREGIS Romain le 18 juillet 2015  
BOURGEOIS Lucie et MALLOIRE Charles-Henry le 1<sup>er</sup> août 2015  
CHANEY Manon et LONCHAMPT Anthony le 8 août 2015, à Frasne  
GRILLON Tiphanie et PAQUETTE Olivier le 19 septembre 2015

## Décès

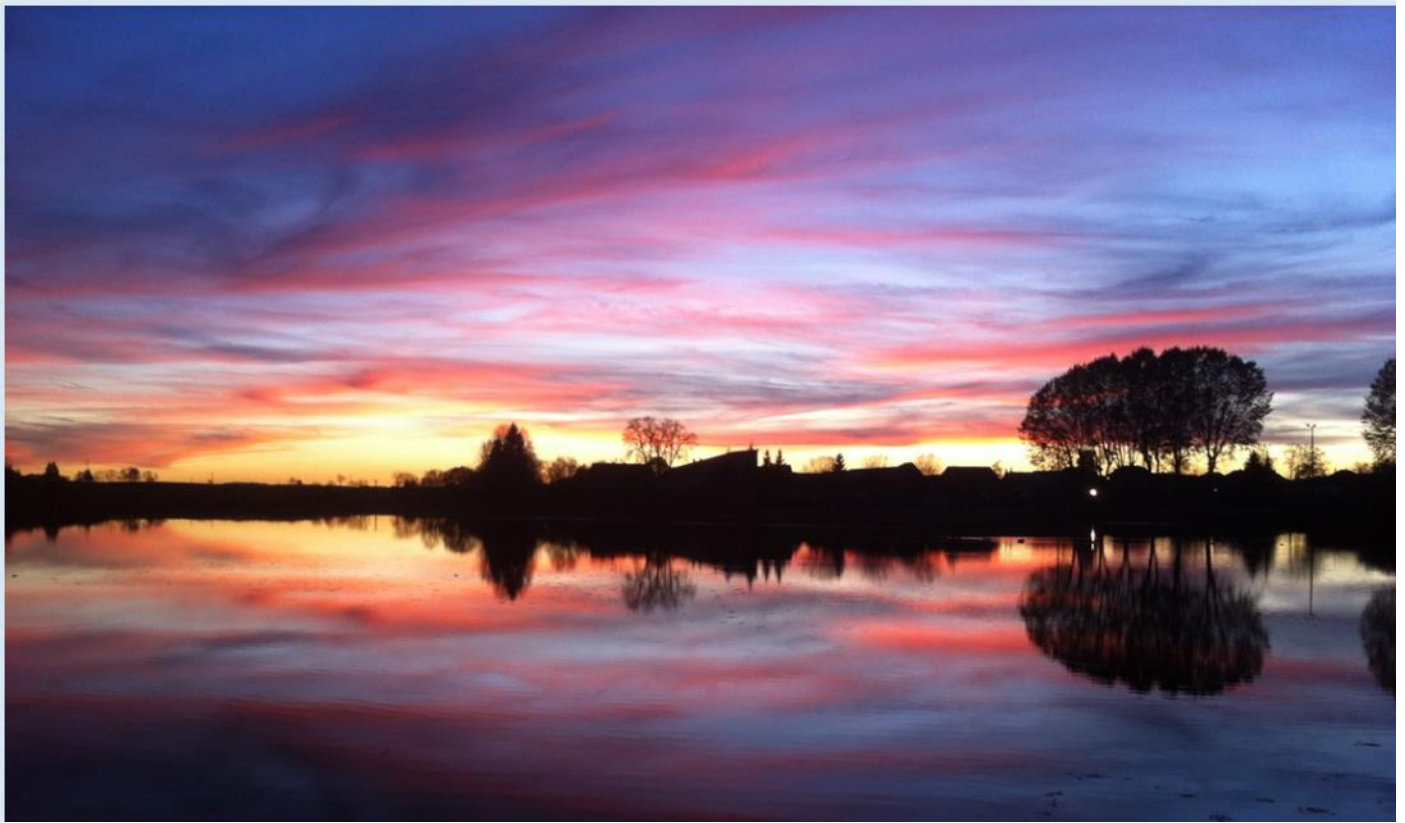
LAMBERT-LONCHAMPT Julien le 6 janvier 2015 à l'âge de 40 ans  
LORIOD Joseph le 9 janvier 2015 à l'âge de 78 ans  
ROUSSELET Gaston le 25 janvier 2015 à l'âge de 100 ans  
BAUDET Daniel le 1<sup>er</sup> mars 2015 à l'âge de 74 ans  
Abbé BORNE Robert le 2 mars 2015 à l'âge de 93 ans  
MAYOR Ivan le 16 mai 2015 à l'âge de 55 ans  
JACOT Léone le 17 mai 2015 à l'âge de 81 ans

SCHÖNLEBER Frédéric le 11 juin 2015 à l'âge de 75 ans  
VERNET Raymond le 15 juin 2015 à l'âge de 87 ans  
ROUSSELET Roger le 21 juin 2015 à l'âge de 89 ans  
CART-GRANDJEAN Simon le 6 juillet 2015 à l'âge de 83 ans  
CAILLE Bernard le 21 juillet 2015 à l'âge de 83 ans  
COULET Jules le 6 août 2015 à l'âge de 1 mois  
LONCHAMPT Roger le 2 septembre 2015 à l'âge de 84 ans  
TARTARIN Bernard le 24 octobre 2015 à l'âge de 67 ans  
COURTET Louis le 9 novembre 2015 à l'âge de 98 ans

# Agenda 2016

10 janvier 2016	Vœux du maire (MTL)
1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 2016	Expo « LE Grand Tétras » à la maison de l'Environnement
Lundi de pâques	Loto organisé par le Club de l'Amitié
Avril 2016	Bal des cochons
22 Avril 2016	Nouveau spectacle des marchands de bonheur (salle des fêtes de Doubs)
22 Avril 2016	Concours de Belote organisé par Drugeon Sports
6 Mai 2016	Loto organisé par Drugeon Sports à Chaffois
27 Mai 2016	Fête des mères (MTL)
4 juin 2016	Assemblée générale du Foyer
17-18-19 Juin 2016	Fête des Escargots
30 juillet 2016	Concours de pétanque en doublette formée organisé par la boule Riparienne
13 Août 2016	Concours de Pétanque organisé par Drugeon Sports à Bulle
21 août 2016	Challenge Albert Bressand, organisé par la Boule Riparienne
5 septembre 2016	Trail de la Vallée du Drugeon organisé par le Ski club Frasne Drugeon
25 Septembre 2016	Virades de l'Espoir
20 Novembre 2016	Loto organisé par l'association des Parents d'Elèves (MTL)
16 Décembre 2016	Concours de Tarot organisé par Drugeon Sports
18 décembre 2016	Boom à Boris





**SAMU 15 ou 112**  
**POMPIERS 18 ou 112**  
**GENDARMERIE 17 ou 03.81.89.71.17 (Frasne)**

**Médecins 36 66 la nuit, le week-end et jours fériés**

Médecins de la CFD

Dr CHESNEL Jean-Luc 03.81.49.81.14

Dr JEANNIN MOHARIC Christine 03.81.89.72.88

Pharmacie des Droséras	03.81.49.81.50
Dispensaire (infirmières)	03.81.49.83.59
Dentiste MALAISE Nicolas	03.81.49.81.32
Kinésithérapeute BURGAT-SALLE Véronique	03.81.46.24.07
Ostéopathe GRESSET Laura	06.78.62.56.22
Orthophoniste POHL Carine et CAYET Hélène	06.73.71.60.20
Orthophoniste BLONDEAU Julie	06.30.93.91.18
Pédicure / Podologue DROZ-BARTHOLET Mylène	06.85.36.45.60
Sophrologue / Relaxologue NUGUES Nathalie	06.73.52.45.51
Psychologue GRIBOS-BERTIN Céline	06.29.76.59.98
Cabinet Vétérinaire	03.81.49.81.48

Mairie de La Rivière-Drugeon 03.81.89.70.50

Communauté de communes Frasne Drugeon	03.81.49.88.84
Syndicat des Eaux de Vau les Aigues	03.81.89.71.15
Ecole intercommunale maternelle Bannans	03.81.49.85.56
Ecole intercommunale primaire La Rivière D.	03.81.89.87.71
Périscolaire	03.81.89.71.03
ADMR Frasne	03.81.89.87.68
Familles rurales Frasne	03.81.89.85.07
Halte Garderie Frasne	03.81.89.77.49
Relais Petite Enfance Pontarlier	03.81.46.94.49
Médiathèque intercommunale – Frasne	03.81.38.32.93
Est Républicain – correspondant JP Zonca	03.81.89.78.11